

Observatoire national de l'Économie des Stations Thermales

2^{ème} Edition

Novembre 2022

**2022 :
seconde
campagne
nationale de
l'OESTh**





Stations thermales : de quoi parle-t-on ?

Les 88 stations thermales françaises en activité

CHIFFRES CLES :

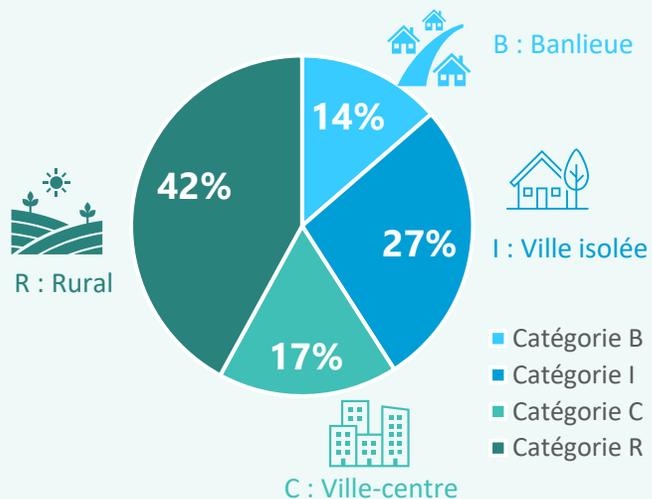
88

Stations thermales en activité en France en 2021*

69,7 %

Des stations comptent < 5 000 habitants

Répartition des stations selon les catégories de ville définies par l'INSEE :



Statuts tels que définis par l'Insee, en fonction de la population recensée au sein de la commune

* Les stations de Dax et Saint-Paul lès-Dax ont été comptabilisées comme une seule station en raison de l'agrégation de leurs données au sein des analyses

LÉGENDE** :

- Station thermale
- 0 station
- 1 station
- 2 stations
- 3 stations
- 4 stations
- 5 stations
- 7 stations

Nombre de curistes conventionnés accueillis en 2021 :

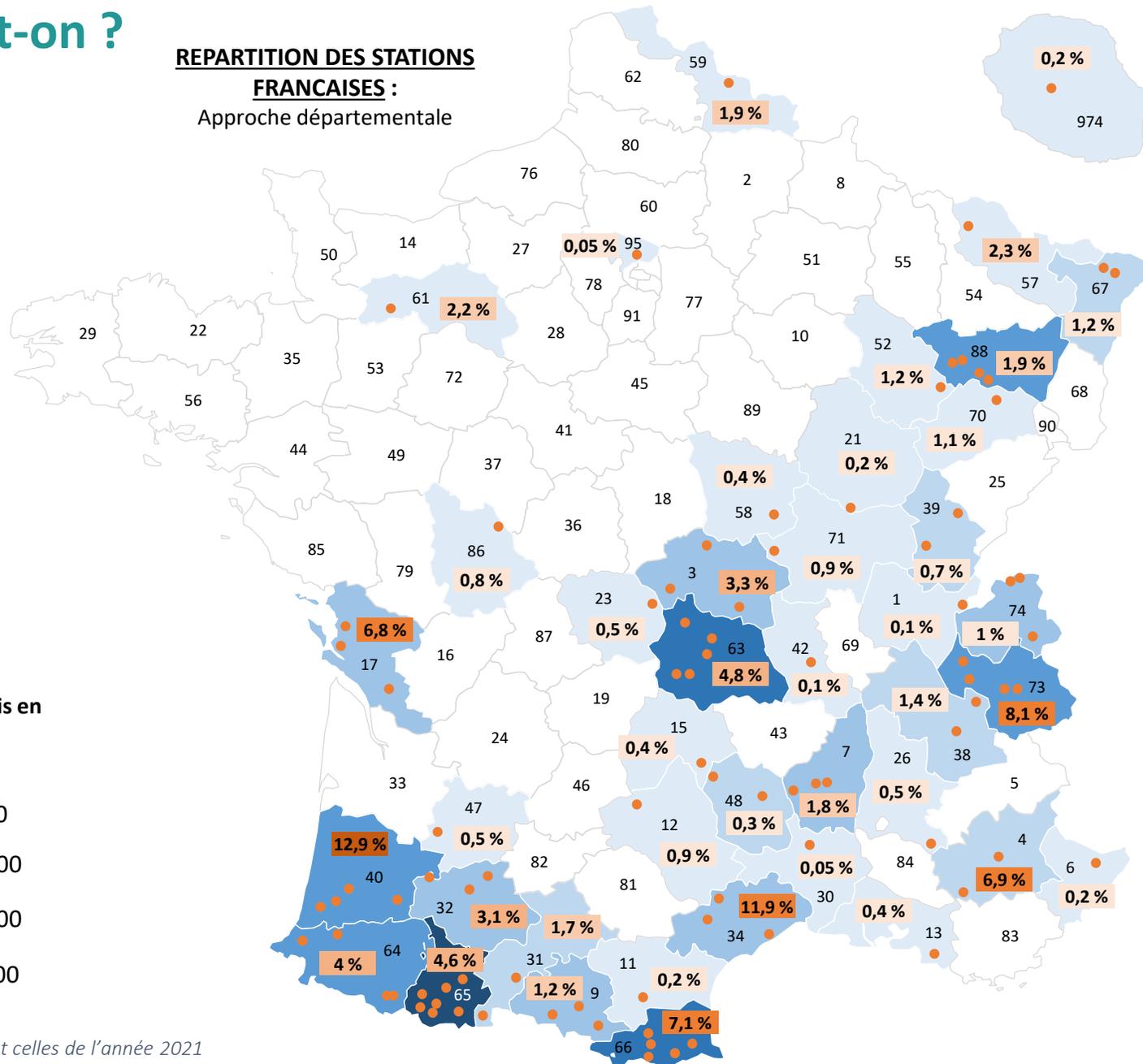
- xx % 0 – 5 000
- xx % 5 000 – 10 000
- xx % 10 000 – 20 000
- xx % 20 000 – 40 000
- xx % 40 000 – 50 000

** Les données utilisées sont celles de l'année 2021

REPARTITION DES STATIONS

FRANCAISES :

Approche départementale





Stations thermales : de quoi parle-t-on ?

102 établissements thermaux

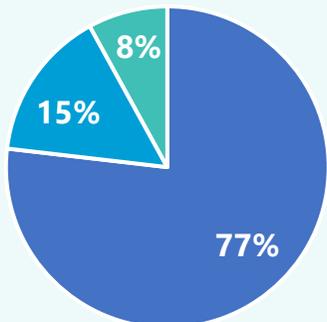
102

Etablissements thermaux en activité en France en 2021

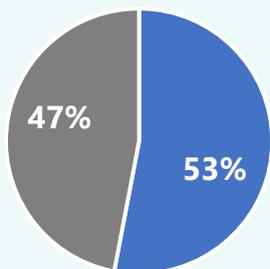
(3 stations comptent plus d'un établissement et 3 établissements sont fermés)

Statut des établissements :

- Privé*
- Public
- Société d'Economie Mixte et assimilé



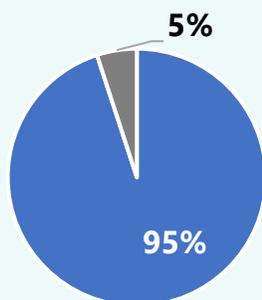
Appartenance à une chaîne / un groupe parmi les 87 structures mixtes et privées :



■ Oui ■ Non

* privé = SA, SAS, SARL, SNC

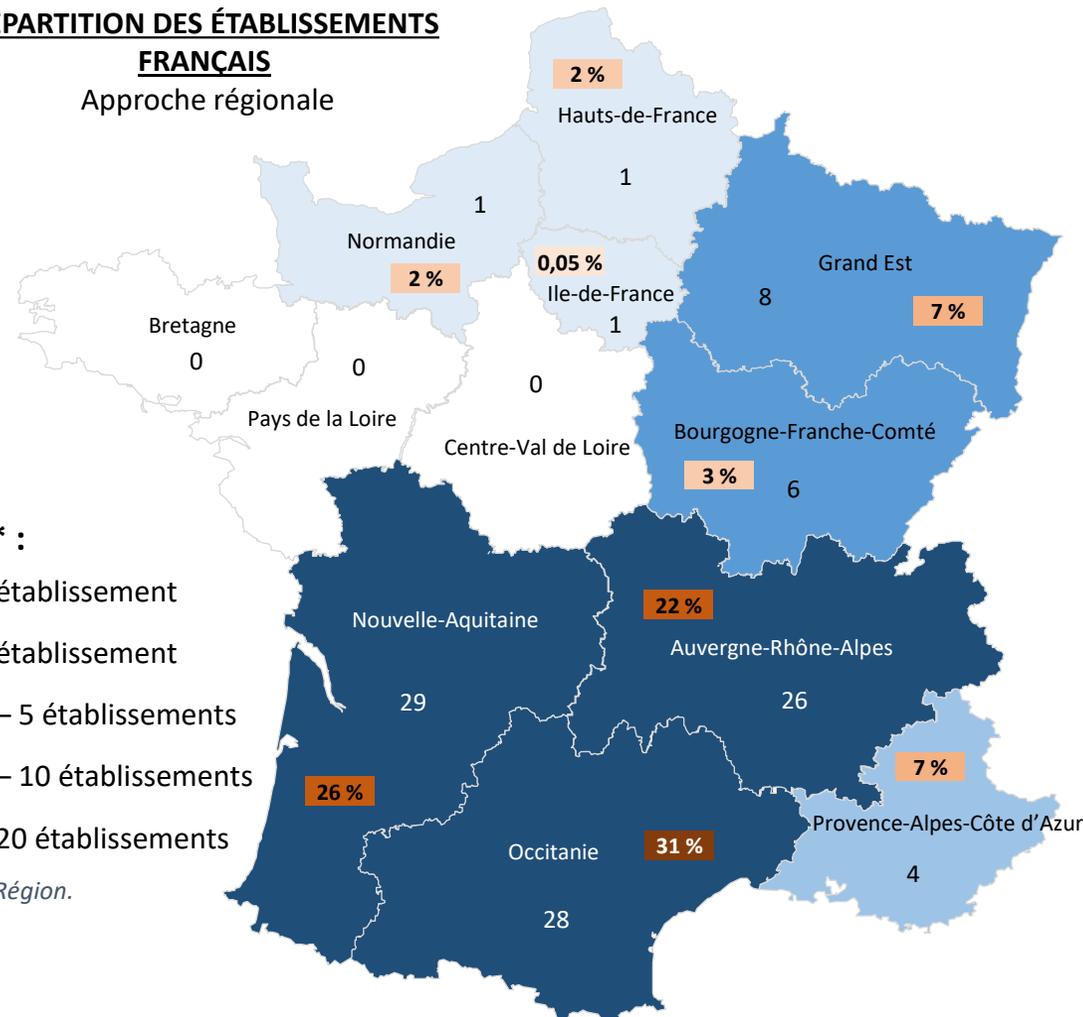
Présence d'activités bien-être / thermo-ludiques :



■ Oui ■ Non

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS

Approche régionale



LÉGENDE** :

- 0 établissement
- 1 établissement
- 2 – 5 établissements
- 6 – 10 établissements
- > 20 établissements

** Echelle de la Région.

Nombre de curistes conventionnés accueillis en 2021 (à l'échelle de la région) :

xx %	< 600	xx %	25 000 – 49 000
xx %	6 000 – 11 000	xx %	50 000 – 99 000
xx %	20 000 – 25 000	xx %	> 100 000



OESTh 2022 – 2eme édition nationale

2022 : 2^{ème} année d'opérationnalisation de l'Observatoire à l'échelle nationale

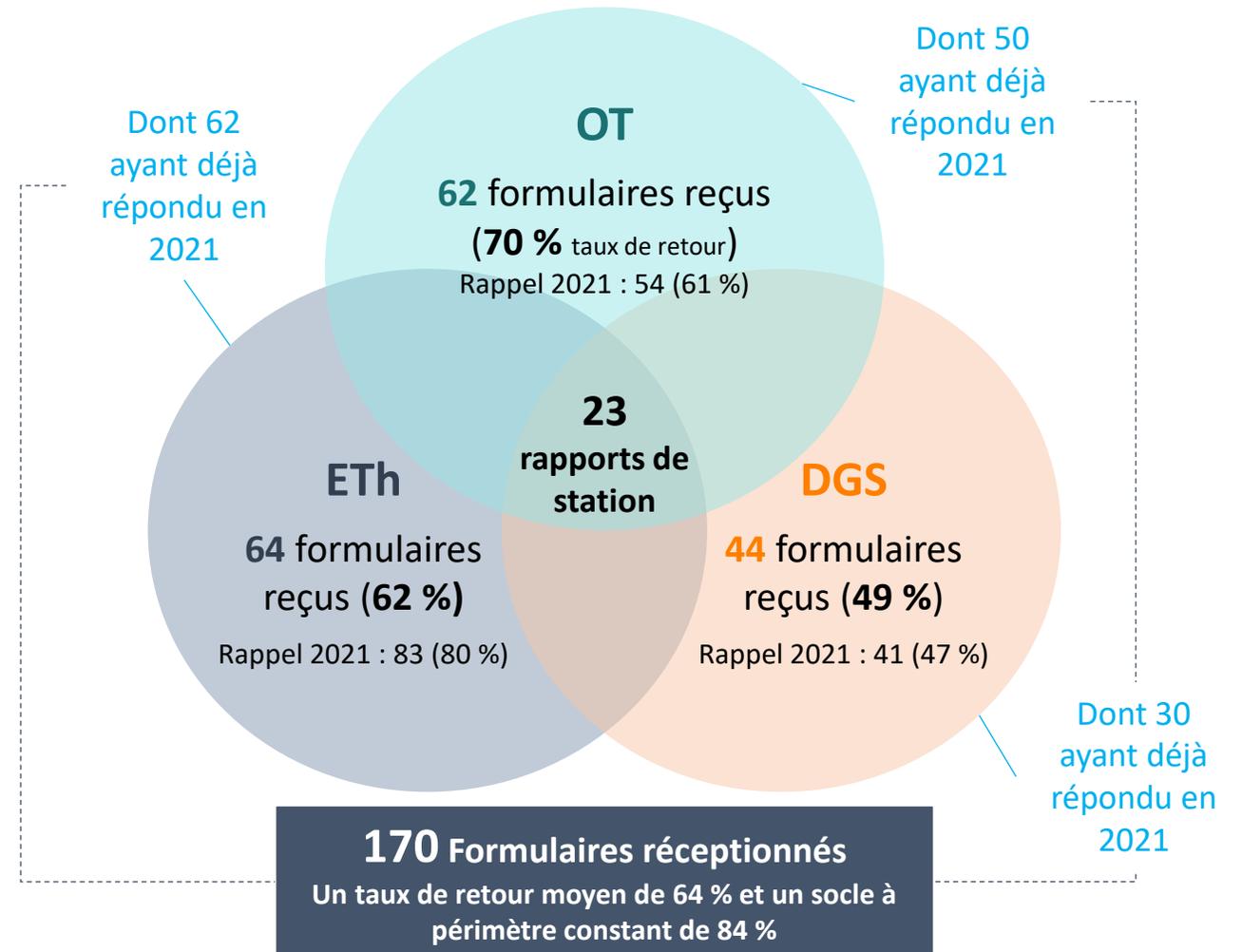
Un réseau fonctionnel de **265 correspondants locaux**

170 formulaires reçus (vs. 177 en 2021)

3 enquêtes terrains supplémentaires réalisées au sein de stations de catégories différentes

1 rapport national, 23 rapports de station (29 rapports de station en 2021) et

3 rapports de région réalisables.





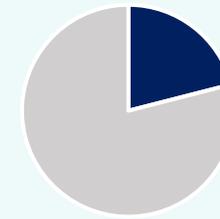
Des résultats basés sur un panel de 2 750 clients, dans des stations diversifiées



Localisation des enquêtes réalisées



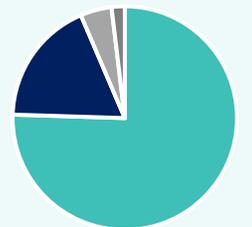
Chiffres-clés



7 stations thermales, qui représentent **21 %** de la population de curistes conventionnés annuels

1 455 répondants au total et **2 746 personnes** représentées (en prenant en compte les personnes qui accompagnent les répondants)

La base de répondants est composée de **75,5 %** de curistes conventionnés, **18,1 %** de clients bien-être / loisir, **4,5 %** d'accompagnants et **1,9 %** de curistes libres.



The background of the slide is a photograph of a swimmer in blue water, viewed from above. The swimmer's arms are extended forward, and their head is above water. The water is a deep blue, and there are white splashes around the swimmer. On the left side of the slide, there are three teal circles of varying sizes. The largest circle contains the title text. The background image is partially obscured by these circles and the text.

**Travail
d'analyse
typologique
conduit en
2022**



Typologie des stations thermales – Objectifs, méthode et applications

Un travail d'analyse typologique des stations thermales françaises a été conduit entre novembre 2021 et avril 2022, permettant de composer **12 groupes de stations aux caractéristiques similaires**, en vue de **plusieurs applications opérationnelles** :

Rapport national de l'OESTh
<ol style="list-style-type: none">1. Consolidation des indicateurs2. Zooms selon les spécificités de certaines stations

Rapports de station
<ol style="list-style-type: none">1. Analyse comparée de la station avec la moyenne des autres stations de sa catégorie (et non plus seulement moyenne nationale)2. Estimation des impacts indirects locaux

3 piliers d'analyse structurants ont servi de socle à l'élaboration des catégories :

 **Positionnement et couleur touristique de la station**

 **Profil économique et géographique de la station**

 **Périmètre de compétences, gouvernance et gestion**

- **+ de 60 critères** renseignés
- Des données issues de l'OESTh, de **bases de données nationales**, d'une **consultation en ligne** auprès des offices de tourisme et **d'entretiens** auprès de représentants de stations (élus, OT)



Typologie des stations thermales – 12 catégories (9 classes principales)

2 principaux axes de classification :

Place du thermalisme dans l'offre touristique et économique de la station

Taille et rayonnement des stations



A



Stations locales à forte identité thermique
(17 STATIONS)



B



Stations très dépendantes du thermalisme mais dont l'activité thermique médicale est en recul
(6 STATIONS)



C



Stations à rayonnement national concentrant un nombre très élevé de curistes et faiblement diversifiées
(3 STATIONS)



D



Stations thermales qui différencient leur offre par un positionnement « Santé »
(7 STATIONS)



E



Stations thermales qui se différencient en hybridant leur identité : thermalisme et sports d'hiver
(11 STATIONS)



F



Stations qui placent le thermalisme au cœur de leur offre mais valorisent d'autres atouts de leur territoire
(22 STATIONS)



G



Grandes Stations Thermales et Touristiques
(7 STATIONS)



H



Stations pour lesquelles le thermalisme occupe une place secondaire dans l'offre touristique
(7 STATIONS)



I



Stations dont les stratégies et trajectoires sont ancrées dans un écosystème local non thermal
(8 STATIONS)

A swimmer is shown from an overhead perspective, moving through deep blue water. The swimmer's head is above the surface, and their arms are extended forward. The water is splashing around the swimmer, creating white foam. On the left side of the image, there are three teal-colored circles of varying sizes, with the largest one containing white text.

**Présentation des
résultats de
l'OESTh 2022**



8 messages clés de l'OESTh 2022

1. Une **reprise d'activité progressive** après la crise sanitaire : la fréquentation globale des stations est revenue en moyenne à **88%** du niveau de 2019. Le secteur thermal a toutefois été plus impacté que d'autres secteurs économiques



2. Les stations thermales restent un **moteur économique local**, et ont des dynamiques de développement positives



3. L'attractivité des stations thermales repose sur une **offre et une structuration touristique spécifiques**



4. A la faveur d'une politique d'investissement prudente, les communes thermales affichent une **santé financière satisfaisante** malgré la pandémie



5. L'économie du thermalisme en 2021 : plus de **2,5 Md€** de richesse et près de **16 000 ETP** générés. L'activité a souffert de la crise sanitaire mais les mesures prises ont permis de limiter les impacts sur l'emploi



6. Le thermalisme : un **soutien essentiel à l'économie locale** : + de 80% des dépenses des clientèles thermales se font en station, + de 55% des dépenses des établissements sont régionales



7. Les stations font face à des **enjeux environnementaux** significatifs



8. *Zoom thématique*
Le secteur du thermalisme est concerné par de **fortes tensions au recrutement**



1. Une reprise d'activité progressive après la crise sanitaire : la fréquentation globale des stations est revenue en moyenne à 88% du niveau de 2019. Le secteur thermal a toutefois été plus impacté que d'autres secteurs



STATIONS THERMALES : la fréquentation globale des stations est revenue en moyenne à 88% du niveau de 2019

La fréquentation de la clientèle est analysée à partir des données de nuitées payantes recueillies via la **taxe de séjour** : ce chiffre n'inclut donc ni les nuitées non-marchandes dans les résidences secondaires, qui peuvent représenter la majeure partie de la capacité d'hébergement, ni les nuitées générées par les < 18 ans.

* Les données de fréquentation à l'échelle nationale ont fait l'objet d'une **extrapolation**. Elles ne comptabilisent pas les nuitées payantes dans les communes avoisinantes.

Attention : les baisses constatées entre 2019 et 2021 sont liées à une baisse effective de la fréquentation touristique entre les deux années, mais ont également pu être impactées par des ajustements méthodologiques réalisés au cours de la présente édition de l'observatoire.

** Les nuitées générées par les opérateurs numériques ont été estimées en multipliant le montant de la taxe de séjour générée par ces opérateurs par le ratio taxe de séjour générée par les hébergeurs en direct / nombre de nuitées générées par ces hébergeurs.

*** Les nuitées payantes thermales excluent les nuitées en résidences principales, résidences secondaires et chez les amis ou la famille.

Attention : les données de 2019 ont été amendées au regard des adaptations méthodologiques adoptées pour mesurer les nuitées marchandes thermales cette année.

TOTAL NUITÉES MARCHANDES* (dans les stations)



	2019	2021
Nombre total de nuitées générées par les <u>hébergeurs en direct</u>	14 509 707	11 107 829
Nombre total de nuitées générées par les <u>opérateurs numériques**</u>	1 399 257	2 885 277
Nombre total de nuitées marchandes	15 908 964	13 993 106

Evolution: Hébergeurs en direct (-23%), Opérateurs numériques (+106%), Total marchand (-12%)

NUITÉES MARCHANDES THERMALES***

Nuitées payantes dues aux curistes (conventionnées et libres), aux clients bien-être et aux accompagnants de ces profils...



<u>Sur tout le territoire</u>		<u>Dans les stations thermales</u>	
2019	2021	2019	2021
17 887 832	9 524 999	9 680 657	5 277 855

Evolution: Sur tout le territoire (-47%), Dans les stations thermales (-45%)

NB : les nuitées thermales représentent en 2021 **38 %** des nuitées marchandes totales



ETABLISSEMENTS THERMAUX : près de 350 000 séjours et environ 1,4 millions d'entrées liés au thermalisme en 2021

Soit une baisse de respectivement -43 % et -52% par rapport à 2019, mais une hausse de +73 % et +19 % par rapport à 2020



328 212

cures conventionnées*
en 2021

+74 % --- 189 022 en 2020

-43 % --- 579 630 en 2019



19 565

cures médicales libres et
séjours santé**
en 2021

+59 % --- 12 262 en 2020

-30 % --- 27 981 en 2019



1 403 464

accès bien-être /
thermoludisme ***
en 2021

+19 % --- 1 177 755 en 2020

-52 % --- 2 979 995 en 2019

* cures conventionnées / prises en charge par l'Assurance maladie : cures de 18 jours complètes ou interrompues délivrées en première orientation.

** cures médicales libres et séjours santé / activités médicales ou de prévention : séjours non pris en charge par l'Assurance maladie avec suivi médical, effectués à titre curatif ou préventif, entretien santé ou remise en forme (ex : programmes dédiés à une « pathologie », ETP (Education Thérapeutique du Patient), etc.).

*** activités de bien-être : accès à l'unité ou sur abonnement à des installations ludiques ou de remise en forme, séjours bien-être, accès détente, etc., réalisés à l'établissement thermal ou dans tout autre établissement dépendant de la même entité juridique.



Qui sont les clientèles des établissements thermaux?

Catégorie d'activité professionnelle des clients interrogés

CURISTES CONVENTIONNÉS

Retraités **71 %**



Actifs **25 %**
Inactifs **5 %**

ACCES DETENTE ET BIEN-ETRE

Retraités **15 %**



Actifs **63 %**

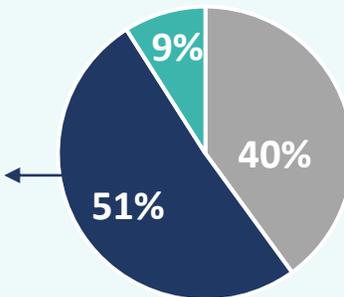


Inactifs **23 %**
(dont étudiants)

Accompagnants des clients interrogés



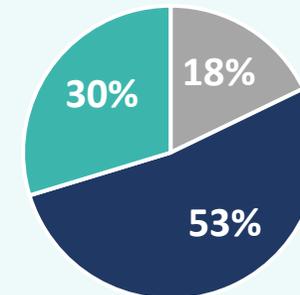
Dans **66 %** des cas, l'autre personne du couple / duo réalise également une cure



- Seul
- En couple (ou à deux)
- A plus de deux



Un groupe de **1,7** personne en moyenne



- Seul
- En couple (ou à deux)
- A plus de deux

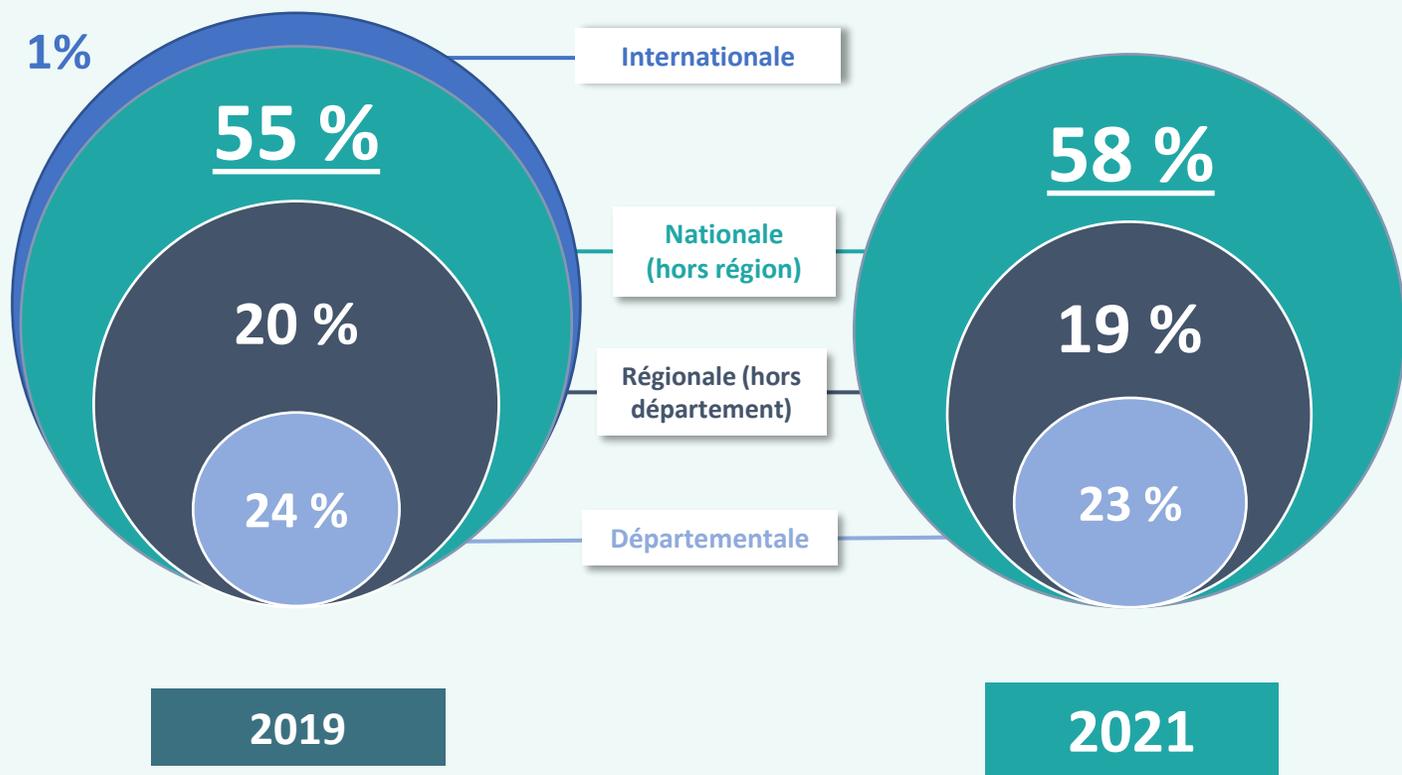


Un groupe de **2,5** personnes en moyenne

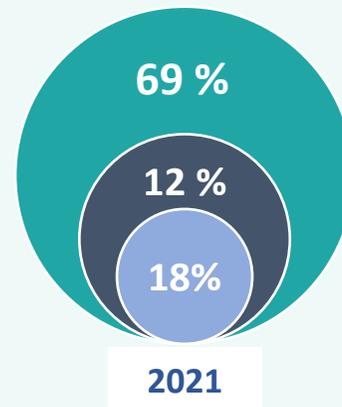


En 2021, la fréquentation des curistes de provenance nationale a légèrement augmenté (hors curistes de provenance régionale ou départementale)

Provenance des curistes

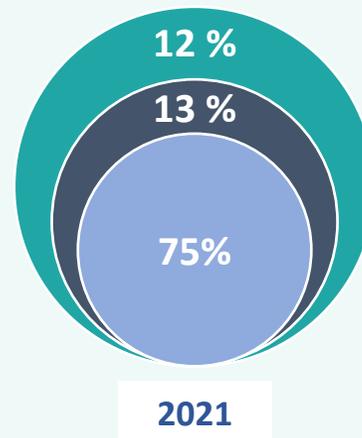


Exemples de cas spécifiques



Station de Thonon-les-Bains, catégorisée dans la classe G « Grandes stations thermales et touristiques » de la typologie de stations.

69% des curistes sont d'origine nationale (hors région)



Station de Saint-Amand-les-Eaux, catégorisée dans la classe A2 « Stations dont les stratégies et trajectoires sont ancrées dans un écosystème local non thermal » de la typologie de stations.

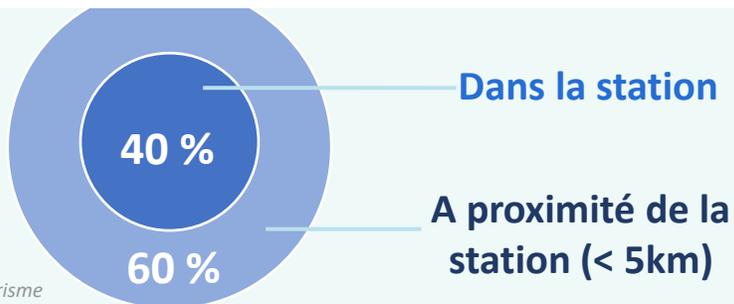
75% des curistes proviennent du département.

2. Les stations thermales restent un moteur économique local et ont des dynamiques de développement positives



L'année 2021 consolide le diagnostic : les stations thermales concentrent l'offre et la fréquentation touristique de leur territoire proche

Que représente le **nombre d'habitants dans la station** par rapport au nombre d'habitants dans le périmètre élargi ?



Données fournies par 39 offices de tourisme

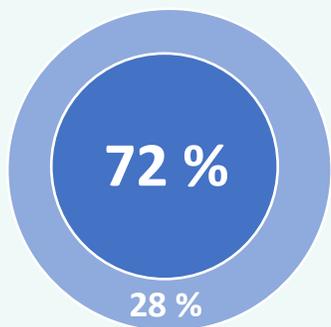
Que représente **l'offre d'hébergement touristique** de la station dans l'offre totale sur le périmètre élargi ?



Données fournies par 42 offices de tourisme

NB : ces données agrègent les réponses des répondants de 2022 et des répondants de 2021 n'ayant pas répondu en 2022 (4 offices de tourisme).

Que représente la **fréquentation touristique*** de la station par rapport à la fréquentation totale sur le périmètre élargi ?



Données fournies par 31 offices de tourisme

* La part de la fréquentation a été basée sur le nombre de nuitées payantes issues des données de taxe de séjour.

Exemples de cas spécifiques



Station de Royat-Chamalières, catégorisée dans la classe I « Stations dont les stratégies et trajectoires sont ancrées dans un écosystème local non thermal » de la typologie de stations.

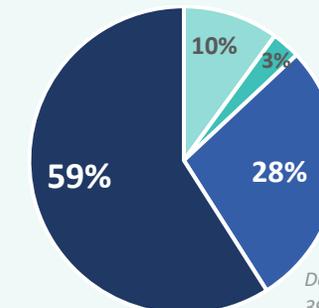
La fréquentation touristique de la station, située à proximité directe de la ville de Clermont-Ferrand, ne représente que 13 % de la fréquentation totale sur le périmètre élargi.



Station de Gréoux-les-Bains, catégorisée dans la classe G « Grandes stations thermales et touristiques » de la typologie de stations.

La fréquentation touristique de la station représente 98 % de la fréquentation totale sur le périmètre élargi.

En particulier, une grande majorité de stations ont indiqué que la **part de curistes résidant directement dans la station excédait 75%****



Données fournies par 39 offices de tourisme

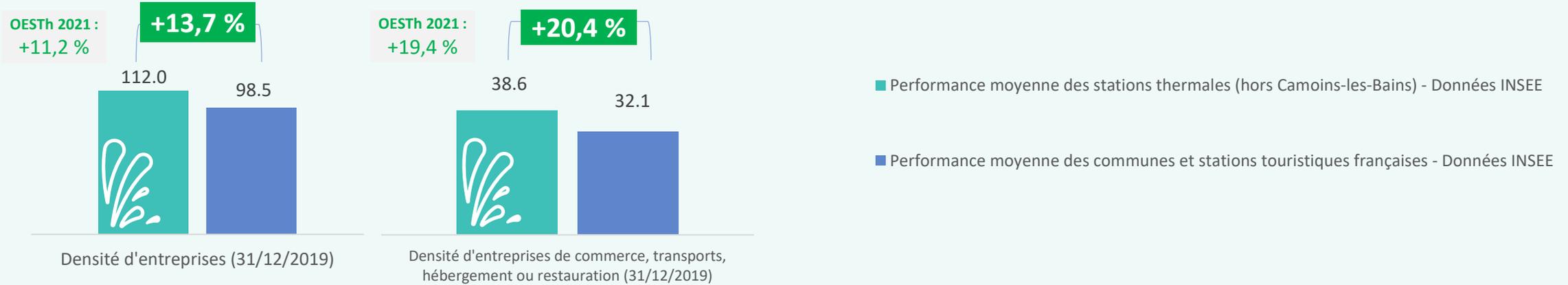
■ 25% ■ 50% ■ 75% ■ 100%

** Analyses réalisées à partir des déclarations effectuées par les offices de tourisme



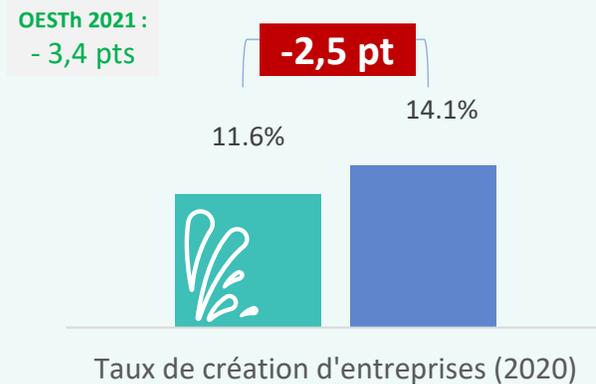
Un tissu économique dynamique, avant et pendant la crise sanitaire

1 – Composition du tissu économique – densité d'entreprises pour 1 000 habitants (31/12/2019)



Aide à la lecture : En moyenne, au 31 décembre 2019, les stations thermales françaises comptaient **112** entreprises pour 1 000 habitants, dont **38,6** entreprises de commerce, transports, hébergement ou restauration.

2 – Vitalité du tissu économique Taux de création d'entreprises* (2020)



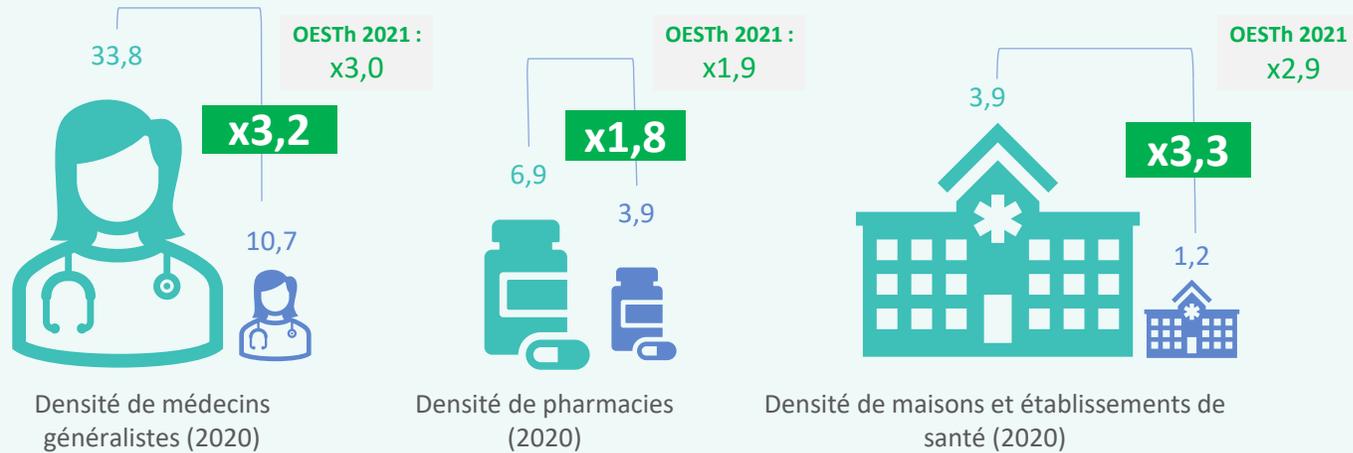
- Les stations thermales ont **continué à performer en 2019**, avant la crise sanitaire : elles disposaient en moyenne d'un **tissu économique plus dense** que les autres communes et stations touristiques françaises, en particulier pour les entreprises de **commerce, transports, hébergement ou restauration**.
- En 2020, les stations thermales ont **légèrement réduit leur retard relatif au taux de création d'entreprises** constaté pour l'année 2018 (-2,5 points en 2020 par rapport à la moyenne des communes et stations touristiques françaises, contre -3,4 points en 2018).

***Définition :** Le taux de création d'entreprises est le rapport du nombre des créations d'entreprises d'une année n au stock d'entreprises au 31 décembre de l'année n-1 (Source : INSEE).



Un taux d'équipement et une offre de santé significativement supérieurs à ceux des autres stations touristiques françaises

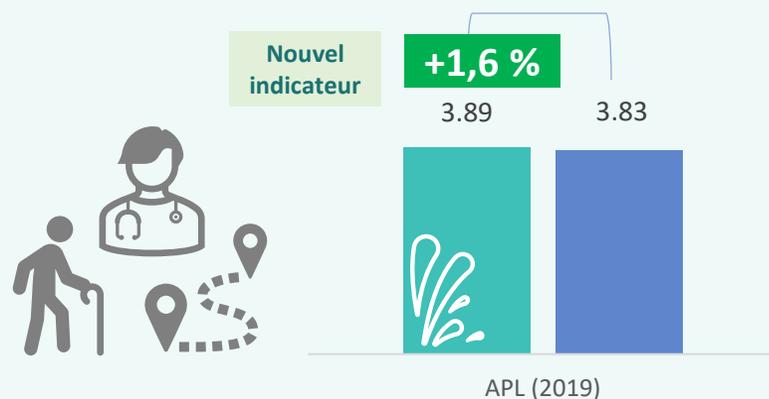
1 – Offre de santé comparée – densité pour 10 000 habitants (2020)



- Performance moyenne des stations thermales (hors Camoins-les-Bains) - Données INSEE
- Performance moyenne des communes et stations touristiques françaises - Données INSEE

Aide à la lecture : En moyenne, en 2020, les stations thermales françaises comptaient 33,8 médecins généralistes pour 1 000 habitants, soit 3,2 fois plus que la moyenne des communes et stations touristiques françaises.

2 – Adéquation entre l'offre et la demande de soins - Accessibilité potentielle localisée* (APL) aux médecins généralistes (2019)



***Définition :** L'Accessibilité Potentielle Localisée est un indicateur local, disponible au niveau de chaque commune, qui tient compte de l'offre et de la demande issue des communes environnantes. Calculé à l'échelle communale, l'APL met en évidence des disparités d'offre de soins qu'un indicateur usuel de densité, calculé sur des mailles beaucoup plus larges (bassins de vie, départements...), aura tendance à masquer. L'APL tient également compte du niveau d'activité des professionnels en exercice ainsi que de la structure par âge de la population de chaque commune qui influence les besoins de soins.

- En moyenne, en termes de **taux d'équipement de santé** (1,8 fois plus de pharmacies pour 10 000 habitants et 3,3 fois plus de maisons et d'établissements de santé en 2020) et de **maillage des professionnels de la médecine** (2,9 fois plus de médecins généralistes pour 10 000 habitants en 2020), **les stations thermales surperforment** par rapport aux autres communes et stations touristiques françaises.
- Même en incluant des **paramètres de demande de soins**, particulièrement élevés dans les stations thermales (pyramide des âges notamment), la performance de santé moyenne des stations thermales **reste supérieure** à celle des autres communes et stations touristiques. En moyenne, en 2019, un habitant standardisé d'une station thermale avait ainsi accès à **3,89 consultations/visites par an** auprès d'un médecin généraliste (contre 3,83 dans les communes et stations touristiques françaises).

3. Une offre et une structuration touristiques spécifiques

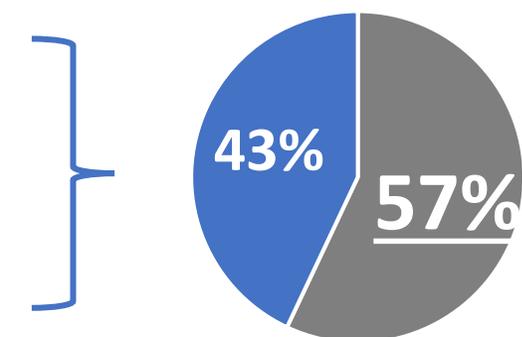


L'offre d'hébergement marchand des stations thermales, diversifiée, se caractérise par une forte proportion de meublés et gîtes. Les résidences secondaires représentent également près de 60 % du parc d'hébergement

Comment se répartit le **nombre de lits** par **type d'hébergement** ?



Répartition de la capacité d'hébergement



Hébergement marchand

Résidences secondaires

Données fournies par 61 offices de tourisme

Données fournies par 65 offices de tourisme

Source : Déclarations des Offices de Tourisme des stations. NB : ces données agrègent les réponses des répondants de 2022 et des répondants de 2021 n'ayant pas répondu en 2022 (4 offices de tourisme).



Cette forte proportion de résidences secondaires est spécifique aux stations thermales, en comparaison des autres stations touristiques françaises

1 – Offre d'hébergement non-marchand comparée – Densité de résidences secondaires pour 1 000 habitants (2018)



Densité de résidences secondaires (2018)

- Performance moyenne des stations thermales (hors Camoins-les-Bains) - Données INSEE
- Performance moyenne des communes et stations touristiques françaises - Données INSEE

L'offre d'hébergement non-marchand des stations thermales est particulièrement étoffée. En moyenne, elles présentent **2,2 fois plus de résidences secondaires** pour 1 000 habitants que les communes et stations touristiques françaises.



Point de vigilance :

L'INSEE recense les résidences secondaires dans le cadre d'une enquête qui répartit les logements en 4 catégories : les résidences principales, les logements occasionnels, les résidences secondaires et les logements vacants. Une résidence secondaire est définie comme un **logement utilisé pour les week-ends, les loisirs ou les vacances**.

→ Compte tenu des informations demandées dans le questionnaire du recensement, il n'est pas possible de distinguer les meublés de tourisme : les **logements meublés loués pour des séjours touristiques** sont ainsi également classés en résidences secondaires.

Aide à la lecture : En moyenne, en 2018, les stations thermales françaises comptaient **981,6** résidences secondaires pour 1 000 habitants.

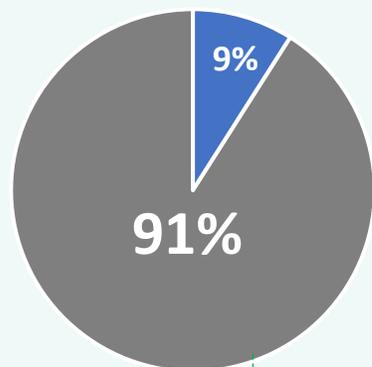


A partir des données connues à l'heure actuelle, le taux de pénétration des opérateurs numériques au sein des stations thermales* demeure limité, mais a progressé pendant la crise sanitaire

Quel est le poids de l'offre proposée par les opérateurs numériques dans les stations ?
(en proportion de la taxe de séjour)

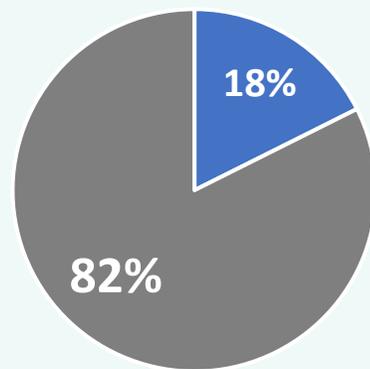
MOYENNE

Données 2019



42 / 61 OT répondants

Données 2021

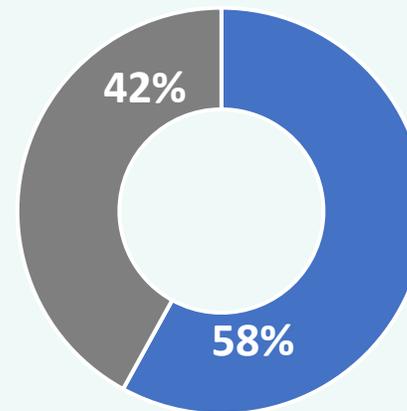


45 / 61 OT répondants

+10 points

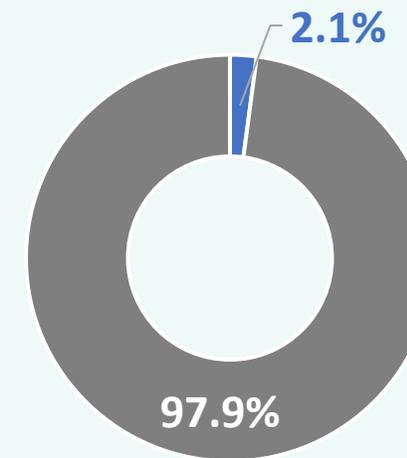
Opérateurs numériques
Hébergeurs en direct

Cas spécifique – taux de pénétration élevé (2021)



Station de Caudebec, catégorisée dans la classe E « Stations thermales qui se différencient en hybridant leur identité : thermalisme et sports d'hiver » de la typologie de stations.

Cas spécifique – taux de pénétration faible (2021)



Station de Evreux, catégorisée dans la classe F1 « Stations qui placent le thermalisme au cœur de leur offre mais valorisent d'autres atouts de leur territoire – Nombre de curistes faible à moyen, place limitée des équipements bien-être dans l'offre.

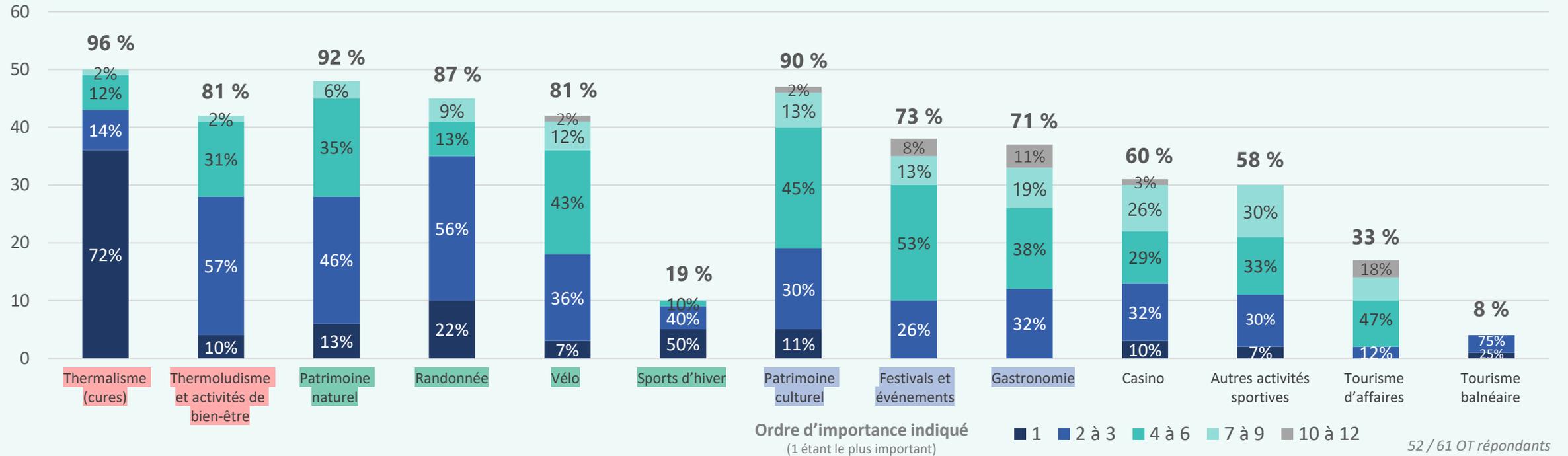
* Les données considérées, recueillies via les formulaires envoyés aux offices de tourisme des stations, portent sur le périmètre de la station thermique et non sur le périmètre élargi (intégrant les communes avoisinantes)



Santé, nature et culture, les trois piliers de l'offre des stations thermales*

Principales activités proposées au sein de la station thermale et classement par ordre d'importance par les offices de tourisme (déclaratif)

(NB : les répondants avaient la possibilité de renseigner le même numéro pour plusieurs activités)



Durée moyenne de séjour des visiteurs au sein de la station (NB : certains répondants ont sélectionné plusieurs durées)



Exemple de catégorie de la typologie pour laquelle les touristes sont avant tout des curistes :



A – Stations locales à forte identité thermale (9 / 13 répondants de la catégorie ont sélectionné uniquement la réponse « les touristes sont avant tout des curistes »).

Exemples de catégories de la typologie pour lesquelles la durée de séjour moyenne des touristes excède deux jours :

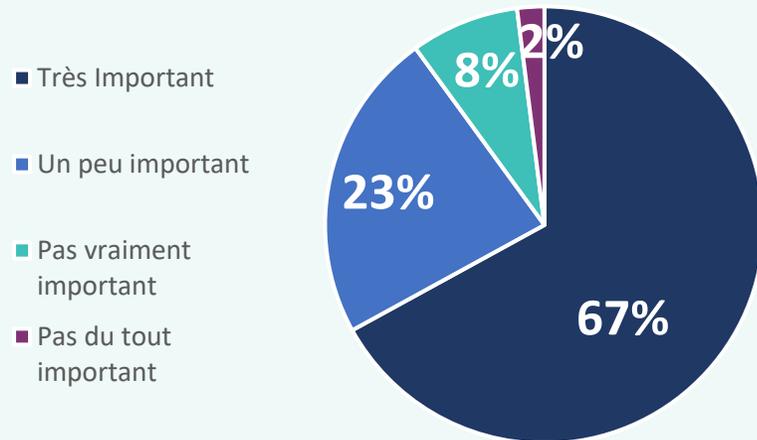


E – Stations thermales qui se différencient en hybridant leur identité – thermalisme et sports d'hiver (5 / 7 répondants ont sélectionné uniquement la réponse « > 2 jours ») ;
G – Grandes stations thermales et touristiques (4 / 4 répondants ont sélectionné cette réponse, dont 3 qui ont également souligné la forte proportion de curistes dans la fréquentation touristique).



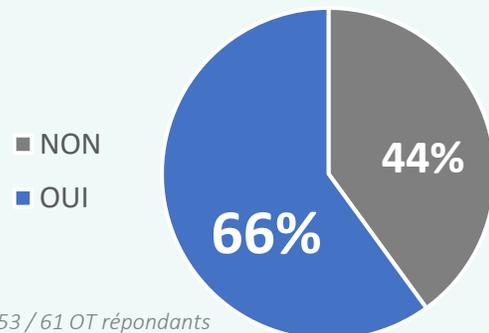
La dépendance à la voiture individuelle et les difficultés d'accès à la station sont perçues comme des enjeux de taille par la grande majorité des stations*

Importance que revêt l'enjeu de l'accès à la station pour les stations thermales françaises



52 / 61 OT répondants

Part des communes thermales possédant au moins une gare voyageurs à moins de 15 minutes



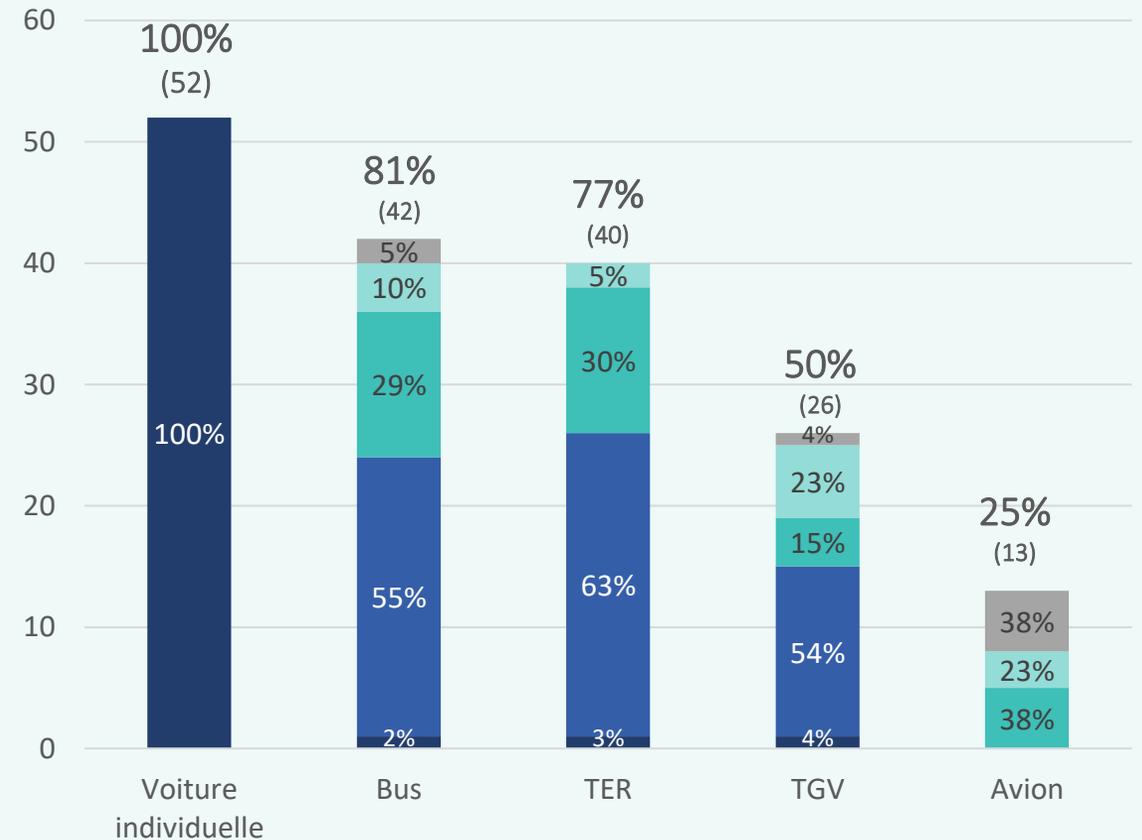
53 / 61 OT répondants

Malgré la forte proportion de stations indiquant posséder au moins une gare voyageurs à moins de 15 minutes, un grand nombre de stations thermales sont confrontées à des enjeux (correspondances au cours du trajet domicile - station, accès des curistes à la station depuis la gare et mobilité au sein de la station) qui limitent la possibilité pour les curistes d'emprunter les transports en commun et justifient en partie le haut niveau d'importance associé à la voiture individuelle par les répondants (cf. graphe de droite).

*Les analyses proposées dans cette diapositive reposent sur des déclarations réalisées par les offices de tourisme

Principaux moyens de transports utilisés par les visiteurs pour se rendre au sein des stations et classement par ordre d'importance

(NB : les répondants avaient la possibilité de renseigner le même numéro pour plusieurs moyens de transport)



Ordre d'importance indiqué (1 étant le plus important)

52 / 61 OT répondants

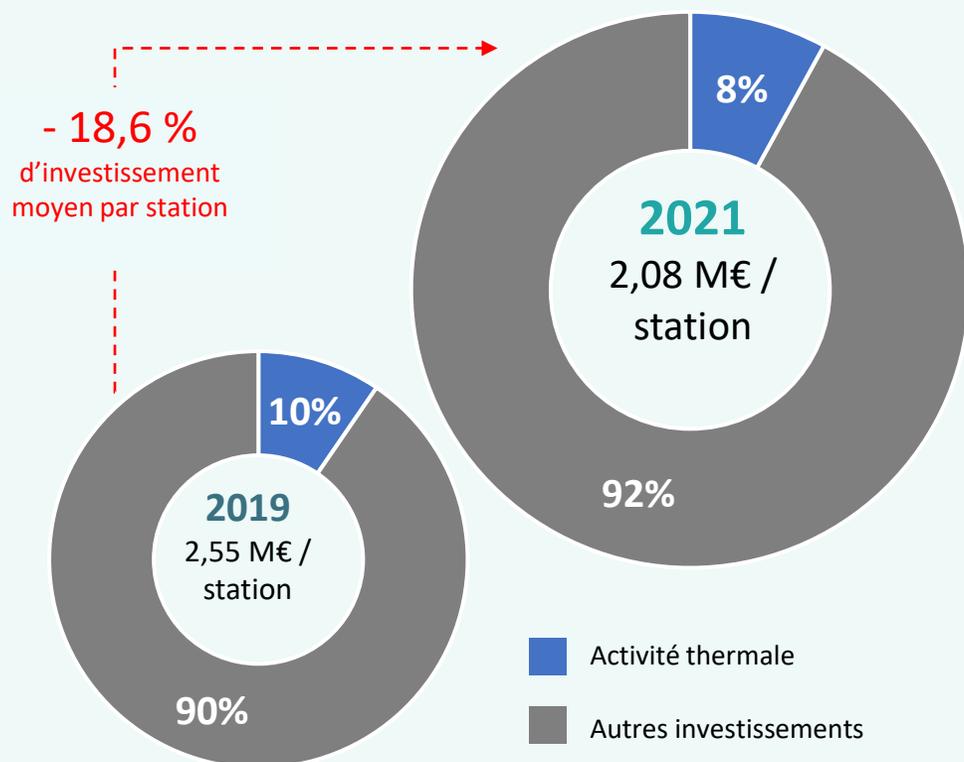
4. A la faveur d'une politique d'investissement prudente, les communes thermales affichent une santé financière satisfaisante malgré la pandémie



Les communes thermales ont adopté des politiques d'investissements prudentes et raisonnées en 2021...

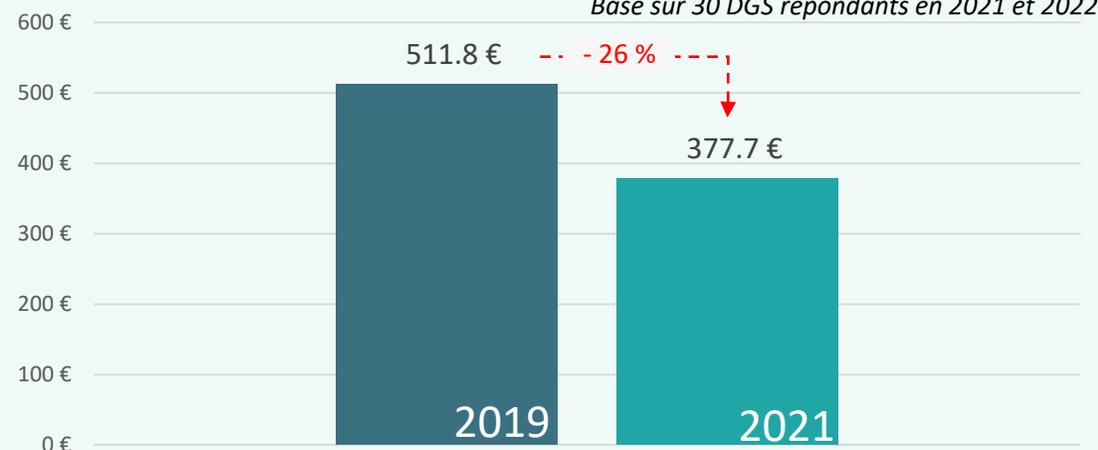
Montant moyen des investissements des collectivités en 2021 et 2019

Basé sur 30 DGS répondants en 2021 et 2022



Montant moyen des investissements totaux par habitant en 2021 et 2019

Basé sur 30 DGS répondants en 2021 et 2022



Montant moyen des investissements thermaux par curiste conventionné en 2021 et 2019

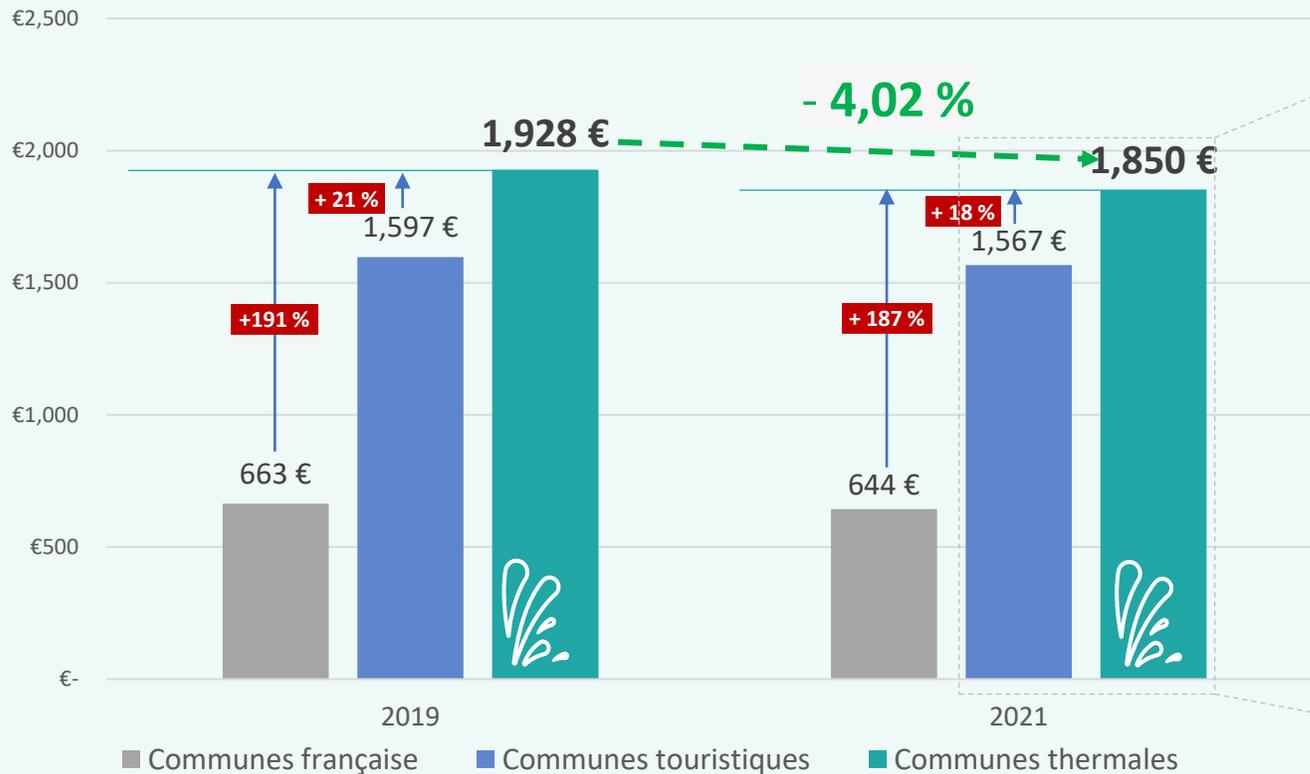
Basé sur 30 DGS répondants en 2021 et 2022





... ce qui leur permet, malgré la pandémie, d'afficher une santé financière plutôt satisfaisante, avec cependant des disparités importantes selon les strates démographiques.

Encours de dette moyen par habitant en 2019 et 2021 (budget principal uniquement)



Encours de dette par habitant en 2021 selon la strate démographique	Communes touristiques	Communes thermales	Comparaison
< 100 hab.	2395 €	874,6 € (1)	-63%
≥ 100 hab. et < 200 hab.	1770 €	5206,4 € (4)	194%
≥ 500 hab. et < 2 000 hab.	2258 €	1622,3 € (7)	-28%
≥ 2 000 hab. et < 3 500 hab.	1579 €	2088,4 (29)	32%
≥ 3 500 hab. et < 5 000 hab.	1271 €	1556 € (11)	22%
≥ 3 500 hab. et < 5 000 hab.	1302 €	1631,6 € (10)	25%
≥ 5 000 hab. et < 10 000 hab.	1205 €	1435,1 € (14)	19%
≥ 10 000 hab. et < 20 000 hab.	1088 €	1084,1 € (7)	-0,3%
≥ 20 000 hab. et < 50 000 hab.	1256 €	1616,8 € (5)	29%
Moyenne	1567 €	1850 €	+18%
Nombre de communes	1447	88	

(x) : Nombre de communes thermales dans la strate démographique

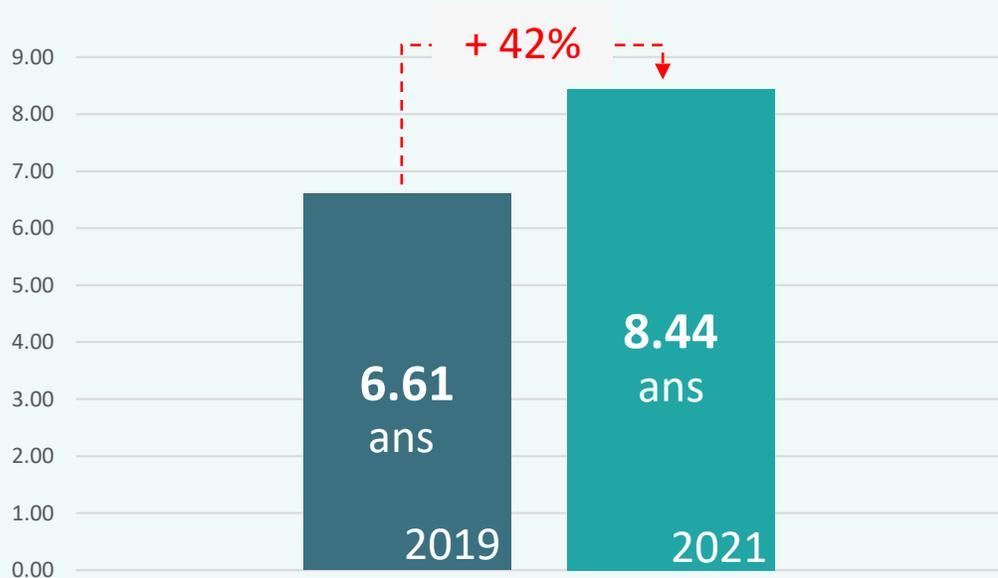
Données issues des comptes consolidés des communes pour 2019 et 2021 publiés par l'observatoire des finances et de la gestion publique locales. En 2021, 34 928 communes sont recensées sur le territoire, dont 1 474 communes touristiques. La commune thermale de Camoins-les-bains (Marseille) est exclue du périmètre.



Si la capacité de désendettement des stations thermales est globalement restée stable, on recense plusieurs cas de communes présentant une solvabilité fortement dégradée

Capacité de désendettement* (budget principal uniquement) en 2021 et 2019

Moyenne de la capacité de désendettement des stations en 2019 et 2021

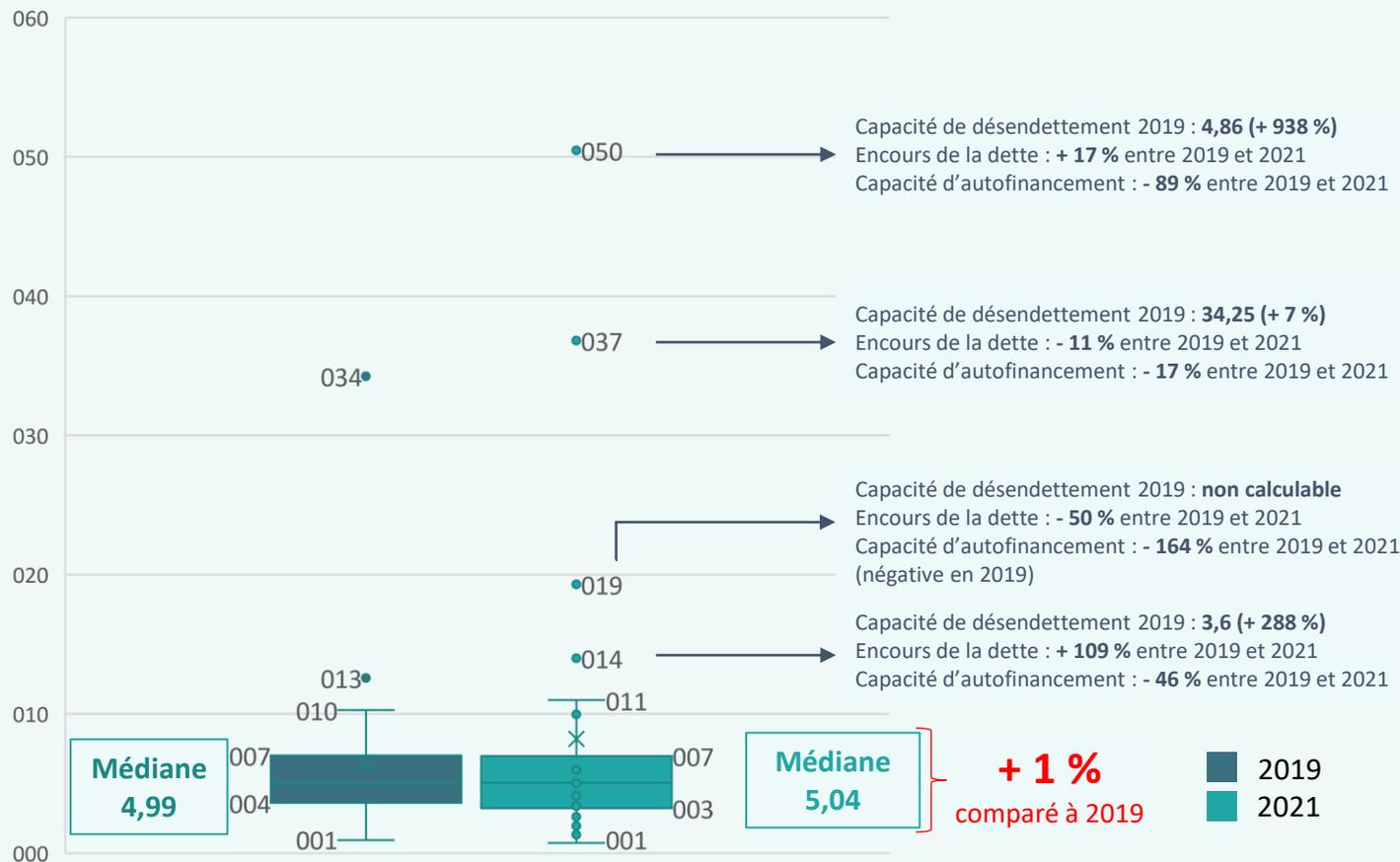


La moyenne de la capacité de désendettement des stations thermales française a augmenté de 42 % entre 2019 et 2021.

Néanmoins, la solvabilité de la majorité des communes thermales est restée stable (augmentation de 1 % de la médiane).

La performance de quatre stations impacte fortement la moyenne générale (nette diminution de leur capacité d'autofinancement entre 2019 et 2021).

Répartition des capacités de désendettement des stations thermales en 2019 et 2021



*Cet indicateur financier se calcule comme le ratio entre l'encours total de la dette au 31 décembre et la capacité d'autofinancement.

Remarque méthodologique : La moyenne des capacités de désendettement des stations n'est pas égale au ratio entre la moyenne

Basé sur 29 DGS répondants en 2021 et 2022

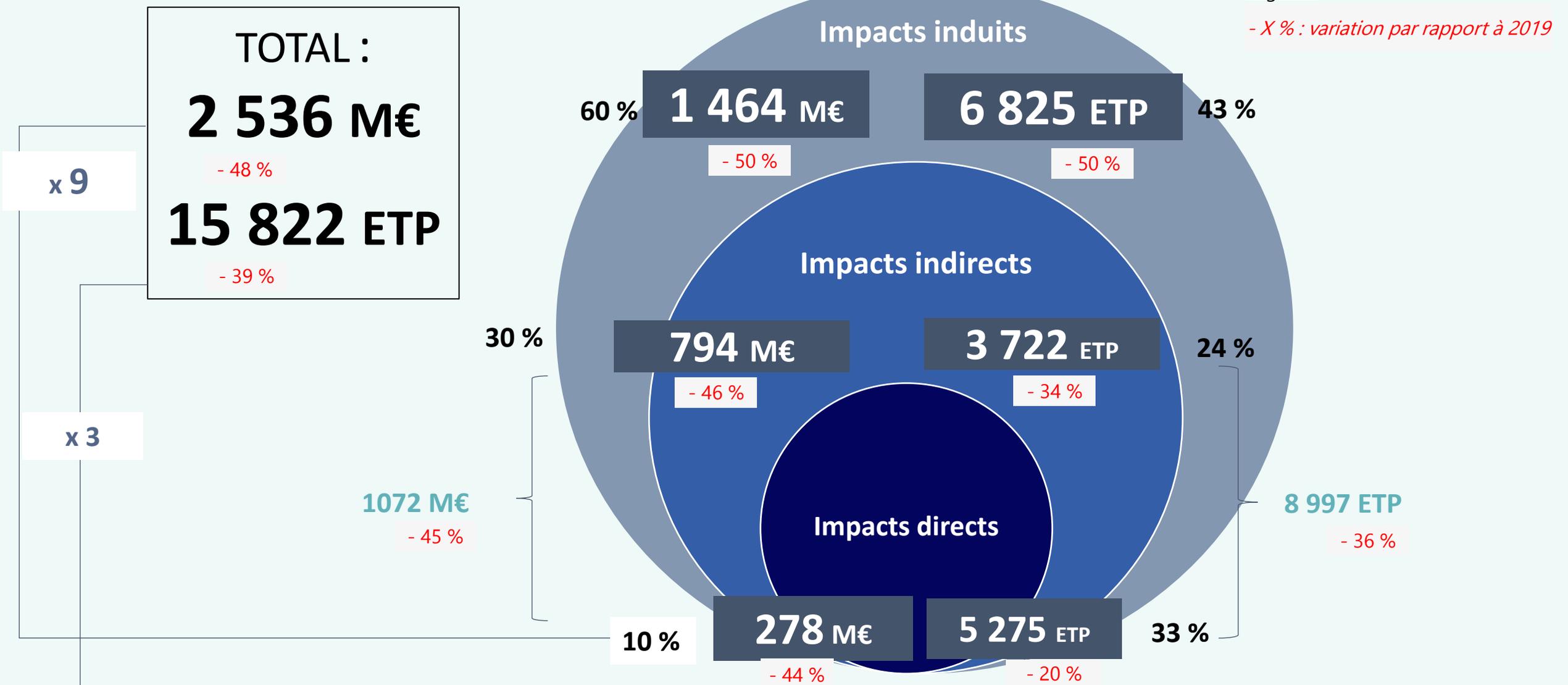
5. L'économie du thermalisme en 2021 : plus de 2,5 Md€ de richesse et près de 16 000 ETP générés ou maintenus. L'activité a souffert de la crise sanitaire mais les mesures prises ont permis de limiter les impacts sur l'emploi



Synthèse : en 2021, l'activité thermale a généré au total 2,5 Md€ de richesse et près de 16 000 ETP (soit respectivement -48 % et -39 % par rapport à 2019)

Légende

- X % : variation par rapport à 2019





Impacts directs de l'activité thermique : près de 280 M€ de chiffre d'affaires et 5 300 ETP directs, générés ou maintenus par les entités juridiques thermales (soit respectivement -44 % et -20 % par rapport à 2019)



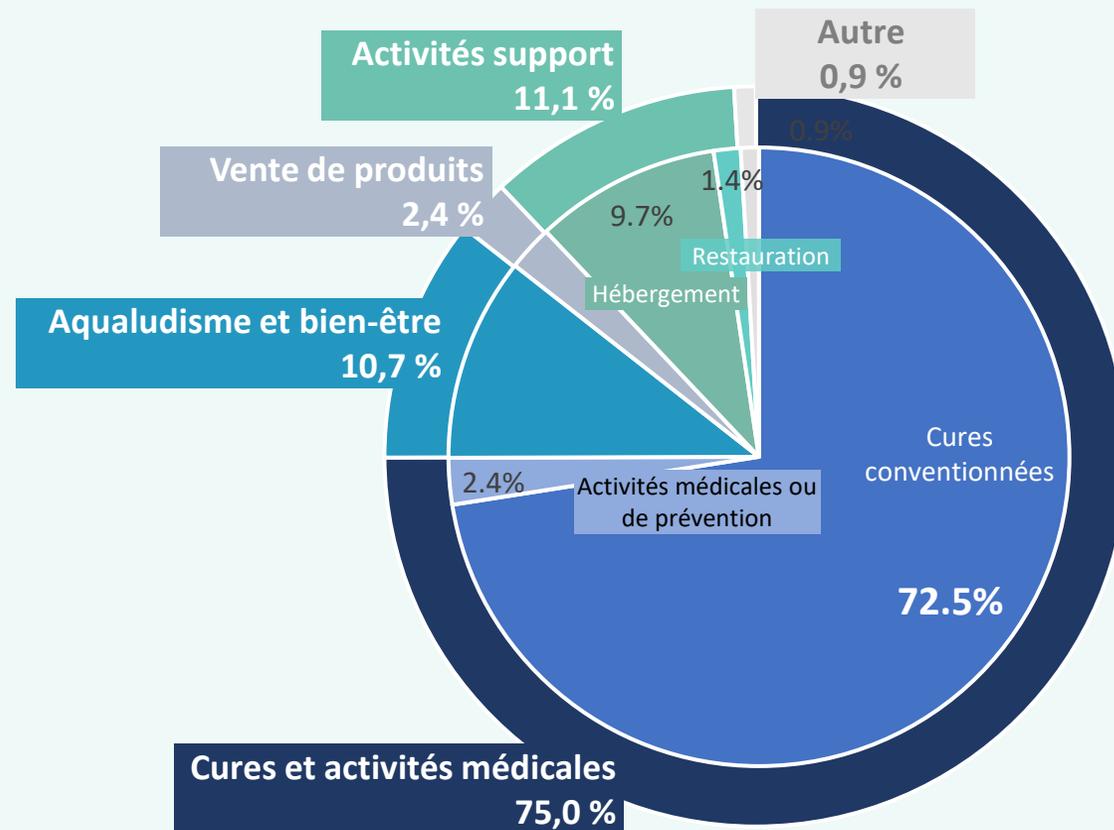
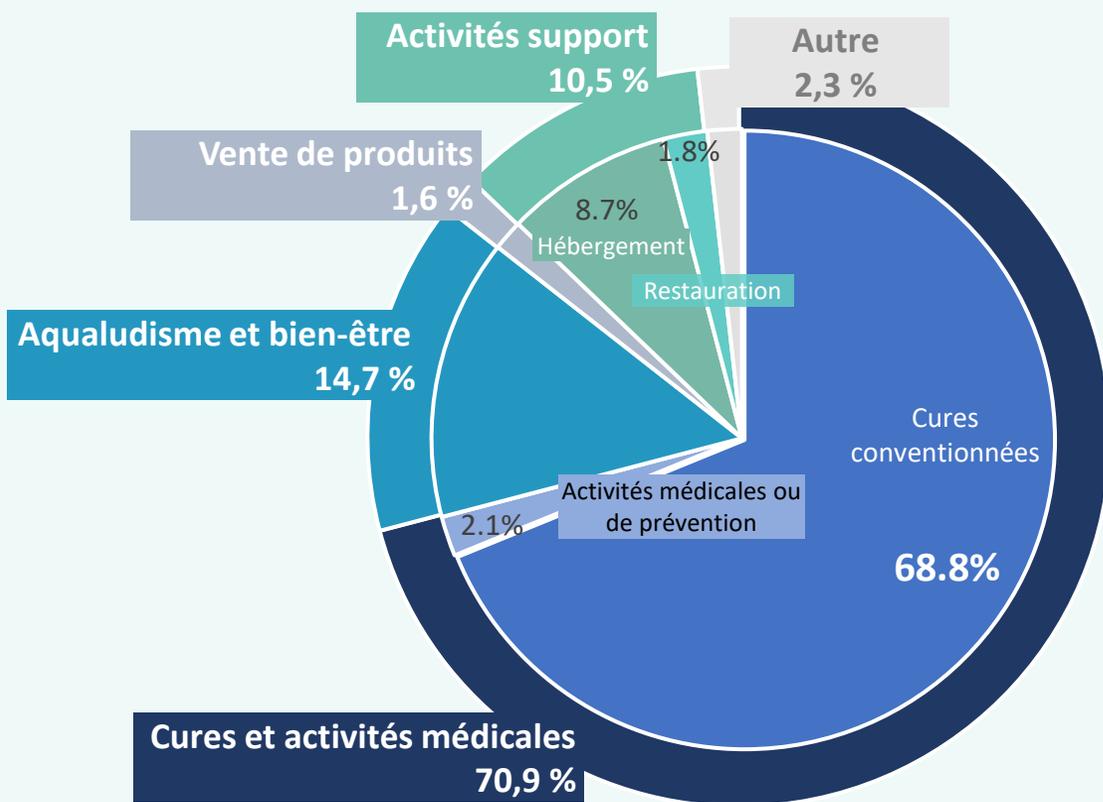


Les cures conventionnées ont soutenu l'activité des entités juridiques thermales (elles représentent près des ¾ du chiffre d'affaires réalisé, soit +3,7 points par rapport à 2019)

CA total 2019
499,5 M€

- 44 %

CA total 2021
277,8 M€



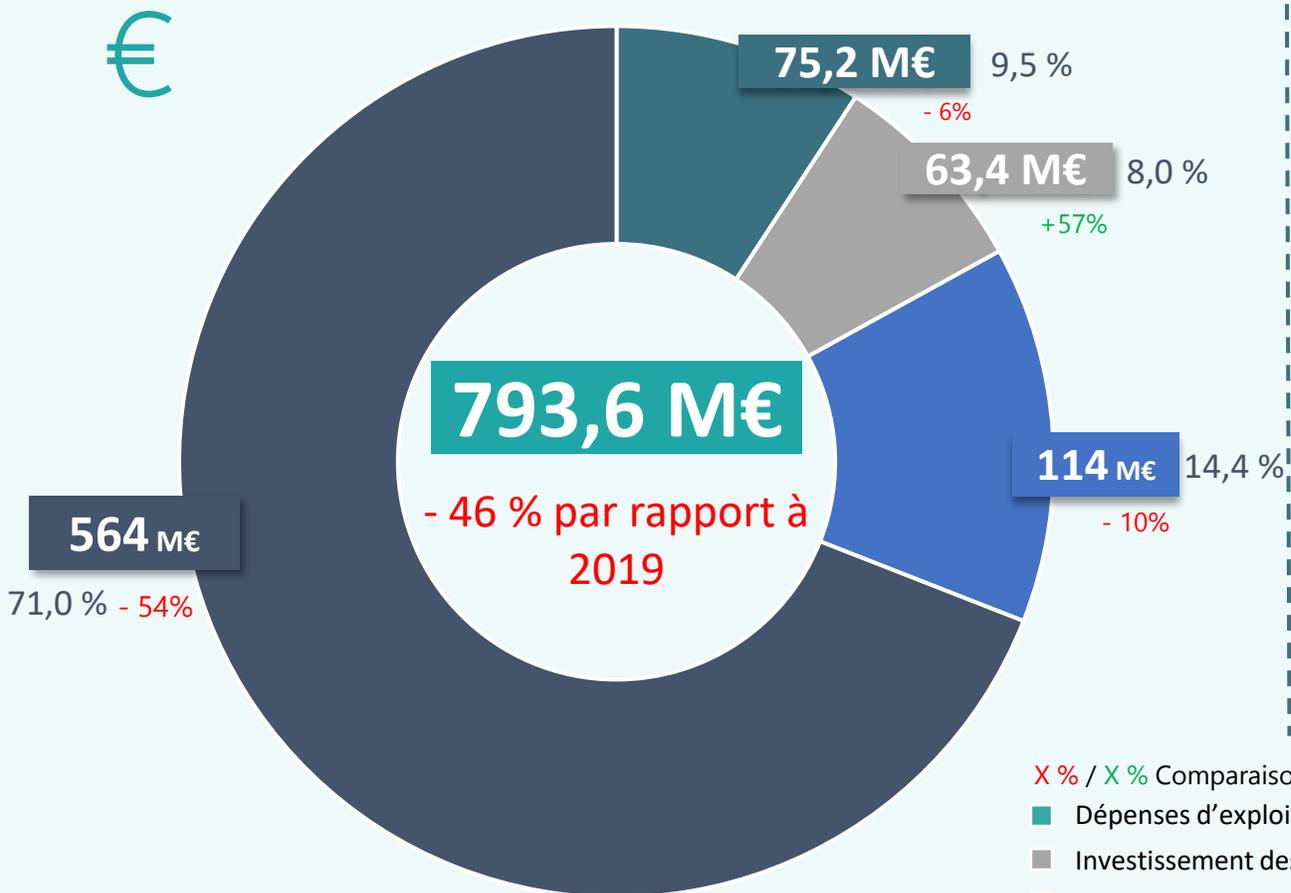
(55 Eth répondants pour données 2021, 86 Eth répondants pour données 2019)



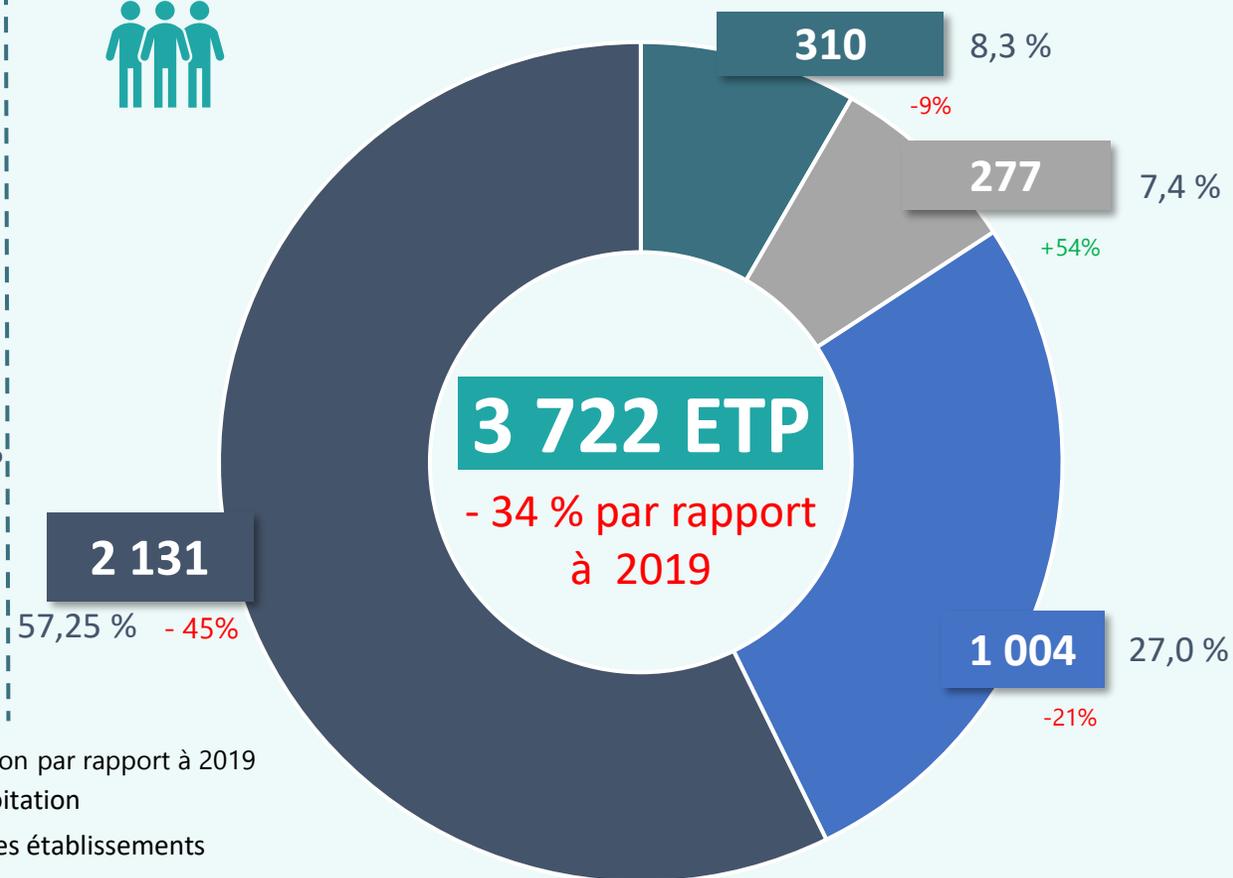
Impacts indirects : près de 800 M€ de chiffre d'affaires et plus de 3 700 ETP indirects générés par les entités juridiques thermales (soit -46% et -34% par rapport à 2019)

IMPACTS INDIRECTS

CHIFFRE D'AFFAIRES



EMPLOIS



X % / X % Comparaison par rapport à 2019

- Dépenses d'exploitation
- Investissement des établissements
- Rétribution du personnel
- Dépenses de consommations

1€ génère 2,85€ supplémentaires, dont plus de 70% directement dans la station



Impacts induits: Près de 1,5 Md€ générés par le « second tour » des impacts indirects et les autres flux de revenus liés au thermalisme, qui représentent plus de 6 800 ETP induits



Le second tour des impacts indirects désigne l'activité économique elle-même générée par les dépenses indirectes (approche par multiplicateur keynésien, qui consiste à évaluer les dépenses successives à partir de l'injection initiale).

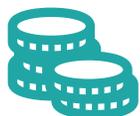
6. Le thermalisme : un soutien essentiel à l'économie locale : + de 80% des dépenses des clientèles thermales se font en station, + de 55% des dépenses des établissements sont régionales



Combien dépensent les clients pendant leur séjour en station thermale, en-dehors des établissements thermaux ?



En moyenne, un curiste, c'est :



44,3 €/jour de dépenses hors des établissements thermaux par personne



89 % de ces dépenses sont effectuées **au sein de la station**

En cure conventionnée :



Un séjour de **21,5 jours**



0,2 personnes (hors curistes) qui l'accompagnent et réalisent eux aussi des dépenses génératrices de richesse et d'emplois locaux

Les curistes séjournant dans leur résidence principale (7 %) ont été exclus des calculs.

En cure libre :



Un séjour de **10,1 jours**



0,3 personnes (hors curistes) qui l'accompagnent et réalisent eux aussi des dépenses génératrices de richesse et d'emplois locaux



En moyenne, un client bien-être, c'est :



56,0 €/jour de dépenses hors des établissements thermaux par personne



77 % de ces dépenses sont effectuées **au sein de la station**



Un séjour de **4,5 jours** au sein de la station

Les clients bien-être séjournant dans leur résidence principale (42 %) ont été exclus des calculs.

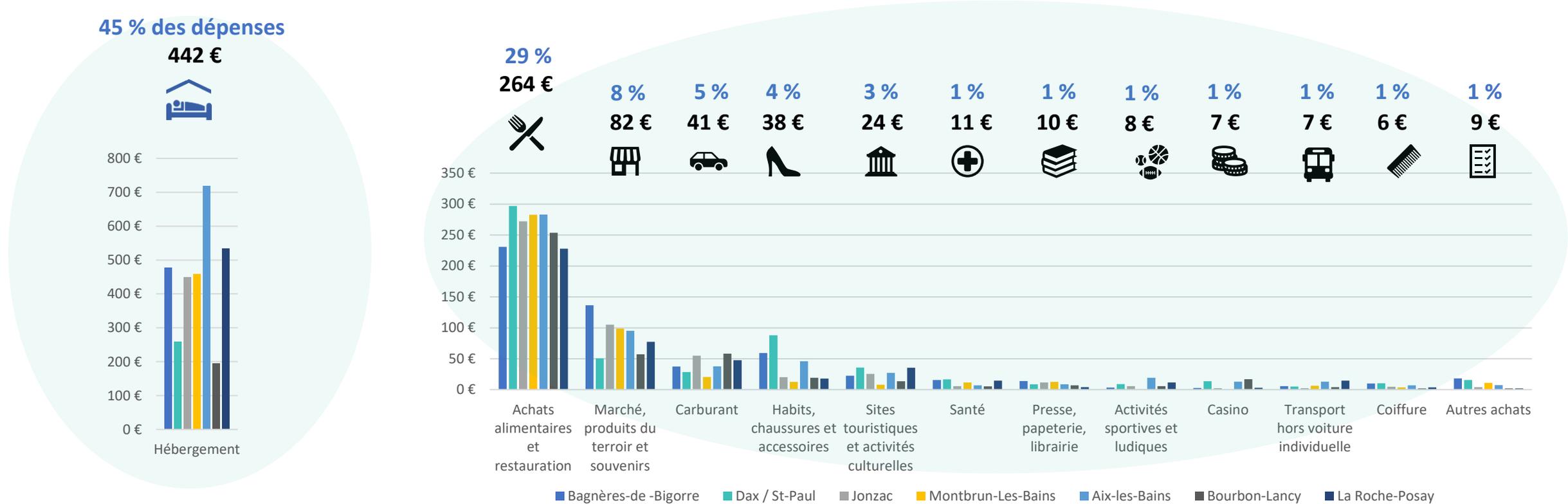
Les enquêtes 2022 ont permis de **consolider et affiner ces résultats**.
Les **dépenses journalières** par personne en dehors des établissements thermaux ont ainsi été révisées à la hausse pour les clients bien-être (+9,5%) et à la baisse pour celles des curistes (-7,3 %).
Quant aux **durées moyennes des séjours**, celle des curistes conventionnés a été consolidée (-1,1 %) mais celle des curistes libres et des clients bien-être ont été révisées à la baisse (respectivement -16,6 % et -14,7 %).

! NB : Le panier de dépenses ne prend pas en compte les dépenses réalisées auprès de l'établissement thermal et des structures associées (cures, hébergement, restauration, prestations médicales, activités de bien-être, etc.). Les dépenses liées à des structures dépendantes des établissements thermaux ont été traitées de façon isolée pour éviter de possibles doubles comptes avec le chiffre d'affaires des établissements thermaux et structures associées.



Près de la moitié du budget hors entités thermales des curistes est consacrée à l'hébergement. Le second poste de dépenses porte sur l'alimentation.

Panier de dépenses moyen d'un curiste conventionné hors établissements thermaux et structures associées (dépenses pour une personne)



- En moyenne, un curiste dépense **442 € en hébergement** par personne en-dehors de l'établissement thermal et des structures associées.
- Le deuxième poste de dépenses en dehors de l'établissement thermal et des structures associées correspond aux **achats alimentaires et à la restauration**, qui représente en moyenne **264 €** par personne.



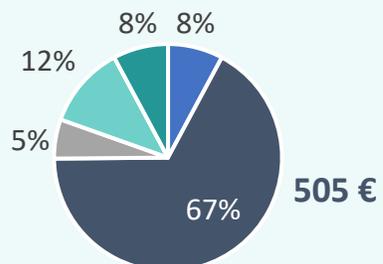
NB : Le panier de dépenses ne prend pas en compte les dépenses réalisées auprès de l'établissement thermal et des structures associées (cures, hébergement, restauration, prestations médicales, activités de bien-être, etc.). Les dépenses liées à des structures dépendantes des établissements thermaux ont été traitées de façon isolée pour éviter de possibles doubles comptes avec le chiffre d'affaires des établissements thermaux et structures associées.



Des dépenses d'hébergement hors entités thermales variables

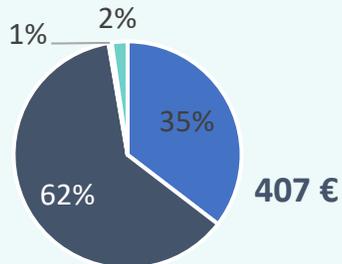
Analyse comparée des choix d'hébergement des curistes

Bagnères-de-Bigorre



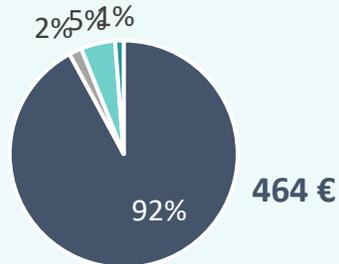
505 €

Dax / St-Paul



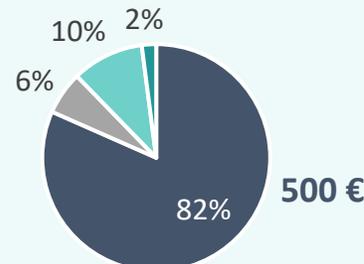
407 €

Jonzac



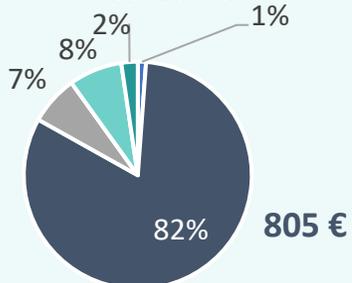
464 €

Montbrun-les-Bains



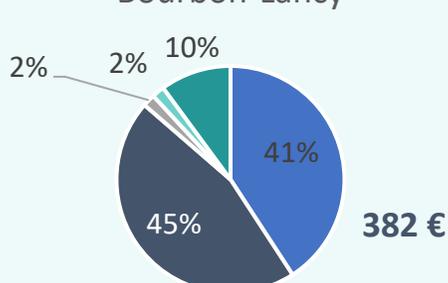
500 €

Aix-les-Bains



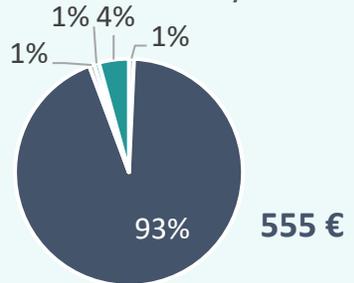
805 €

Bourbon-Lancy

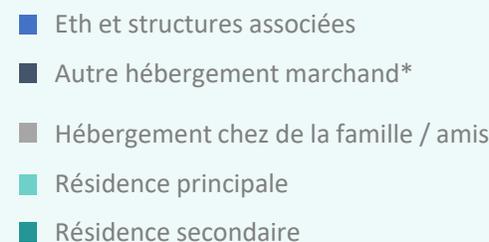


382 €

La Roche-Posay

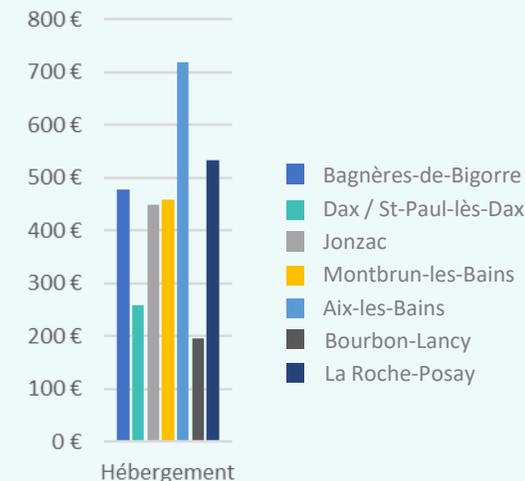


555 €



*Dépenses d'hébergement moyennes pour un curiste en hébergement marchand hors établissement thermal et structures associées

Dépenses d'hébergement des curistes hors établissements thermaux et structures juridiques associées (par personne)



Les dépenses d'hébergement constituent le poste de dépenses le plus important des curistes. On constate :

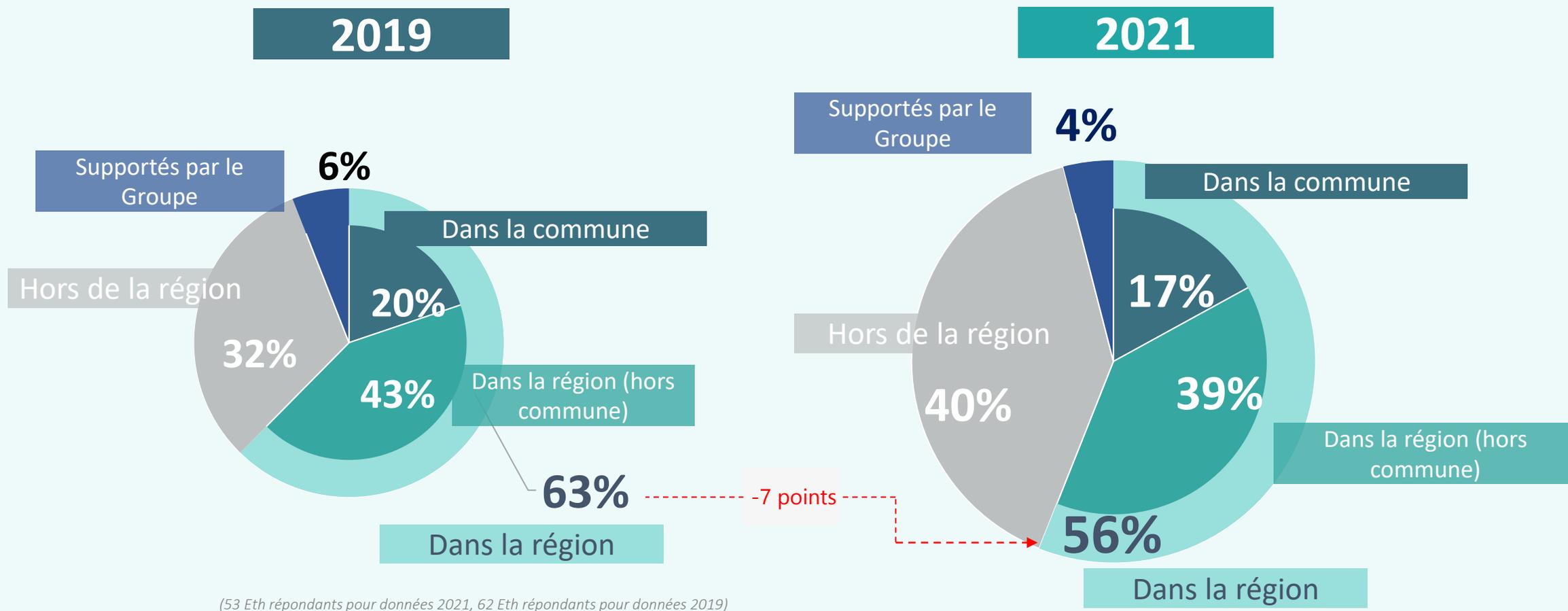
- Des **écarts de répartition entre types d'hébergement**, avec par exemple seulement 45 % d'hébergement marchand hors établissement thermal et structures associées à Bourbon-Lancy, soit 48 points de moins qu'à La Roche-Posay ;
- Des **écarts de prix moyen de l'hébergement marchand** hors établissement thermal et structures associées. Ainsi, un curiste résidant en hébergement marchand hors établissement thermal et structures associées à Bourbon-Lancy dépense en moyenne 382 € en hébergement sur l'ensemble de son séjour, soit moitié moins qu'un curiste d'Aix-les-Bains.

Ces écarts expliquent que **les dépenses d'hébergement moyennes hors établissements thermaux et structures associées varient significativement d'une station à l'autre** (les très nombreux curistes résidant dans un hébergement proposé par l'établissement thermal de Bourbon-Lancy ont par exemple des dépenses d'hébergement hors établissements thermaux et structures associées nulles).



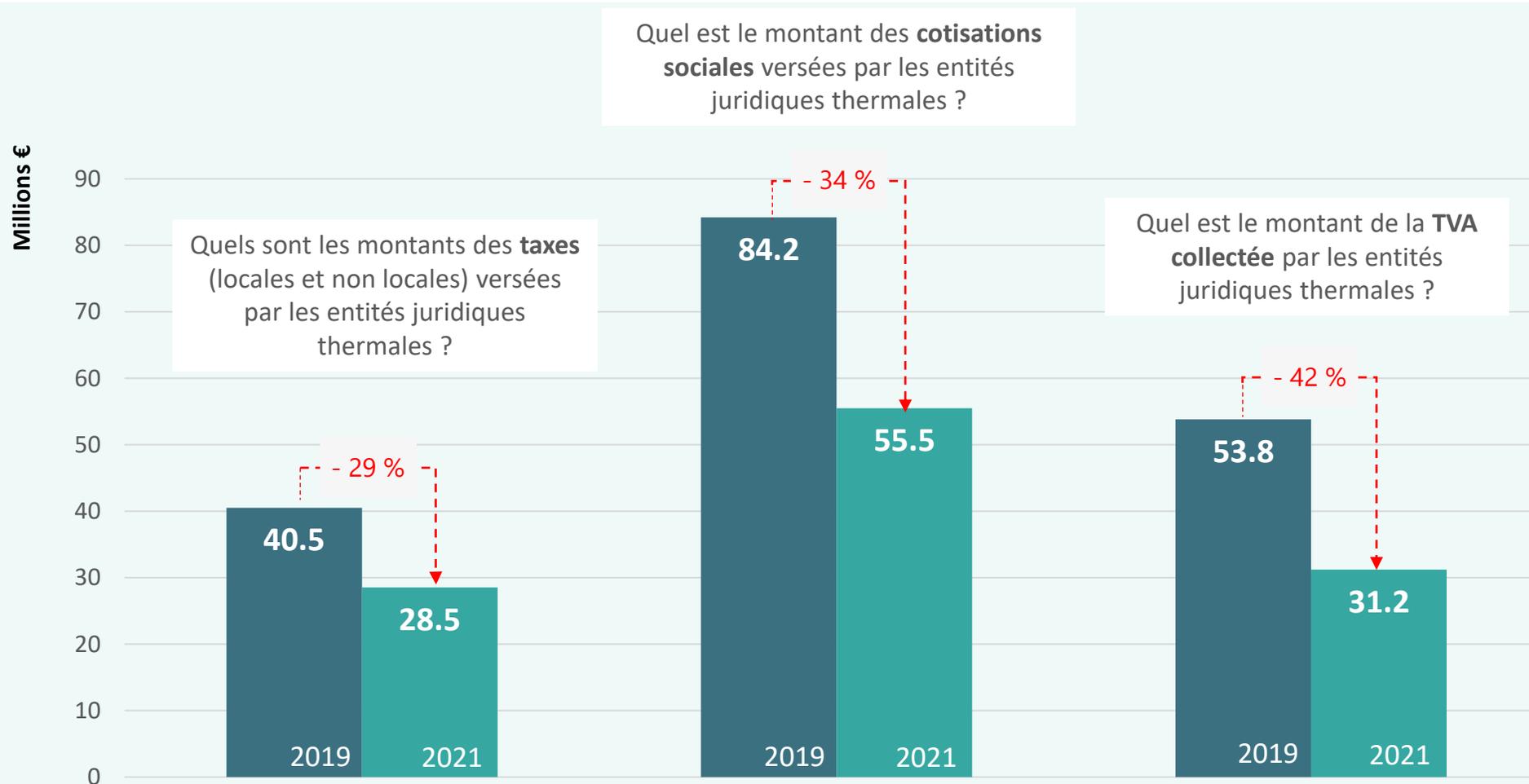
56% des dépenses des entités thermales sont effectuées auprès de sous-traitants et fournisseurs régionaux (-7 points néanmoins par rapport à 2019)

Répartition des **dépenses réalisées par les entités thermales** selon l'implantation des fournisseurs





Les entités thermales ont reversé en 2021 près de 29 M€ de taxes et 55,5M€ de cotisations sociales. Elles ont par ailleurs également collecté 31,2 M€ de TVA



Extrapolations basées sur les réponses de 46 à 48 Eth /103 Eth ouverts répondants

7. Les stations font face à des défis environnementaux importants qui tendent à être mieux intégrés dans la stratégie des établissements



Des stations avec un degré d'exposition aux risques naturels et environnementaux parfois élevé

Zoom sur les stations thermales de montagne

Les stations thermales (notamment de montagne) sont confrontées à plusieurs risques environnementaux qui mettent en péril les activités constitutives de leur offre thermale et / ou touristique



Risque lié à l'évolution du niveau d'enneigement (concerne avant tout les stations possédant / localisées à proximité d'un domaine skiable)

7/47 stations en risque élevé

Ax-les-Thermes, Bagnères-de-Luchon, La Bourboule, Eaux Bonnes, Eaux Chaudes, Luz-Saint-Sauveur, Mont-Dore, Saint-Lary-Soulan



Hausse de la fréquence et de l'intensité des phénomènes climatiques extrêmes

9/47 stations en risque élevé

Allevard-les-Bains, Amélie-les-Bains Palalda, Bagnères-de-Bigorre, Cilaos, Digne-les-Bains, Neyrac-les-Bains, Saint-Gervais-les-Bains, Uriage-les-Bains, Vals-les-Bains



Risques relatifs à l'eau (dégradation de l'état écologique et risques de sécheresses) particulièrement élevés

15/47 stations en risque élevé

Argelès-Gazost, Avène-les-Bains, Brides-les-Bains, Châteauneuf-les-Bains, Châtel-Guyon, Cransac-les-Thermes, Digne-les-Bains, Divonne-les-Bains, Molitg-les-Bains, Montbrun-les-Bains, Ornolac-Ussat-les-Bains, Royat-Chamalières, Saint-Gervais-les-Bains, Salins-les-Bains

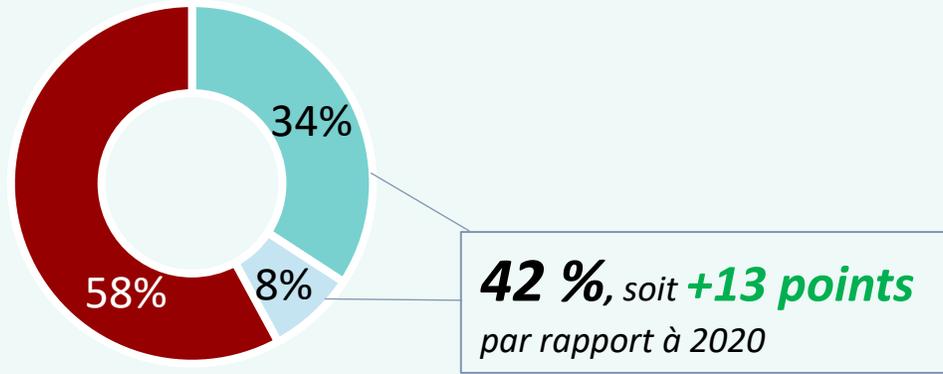
Enseignements issus d'une étude conduite par Nomadés pour le compte de l'Association Nationale des Elus de la Montagne (ANEM), relative à la transition touristique des stations thermales de montagne vers des destinations de bien-être et ciblant les **47 stations thermales classées en zone de montagne**



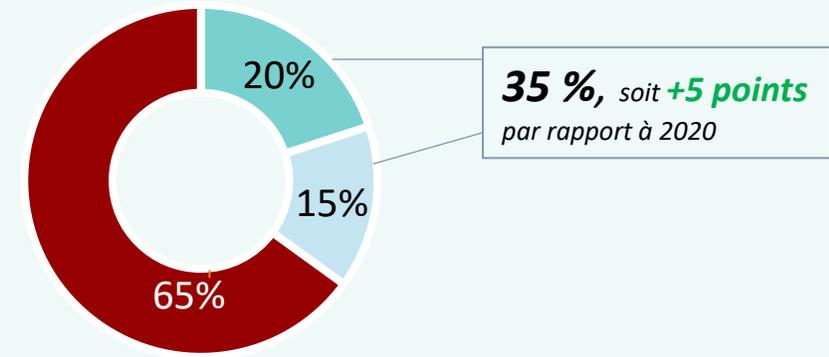
Les établissements thermaux ont adopté des stratégies principalement orientées vers la recherche de performance énergétique, dès 2021

Entre 2020 et 2021, la proportion de structures ayant mis en place ou comptant mettre en place une initiative visant à réduire leur consommation d'énergie a augmenté de +13 points (soit 42 % en 2021)

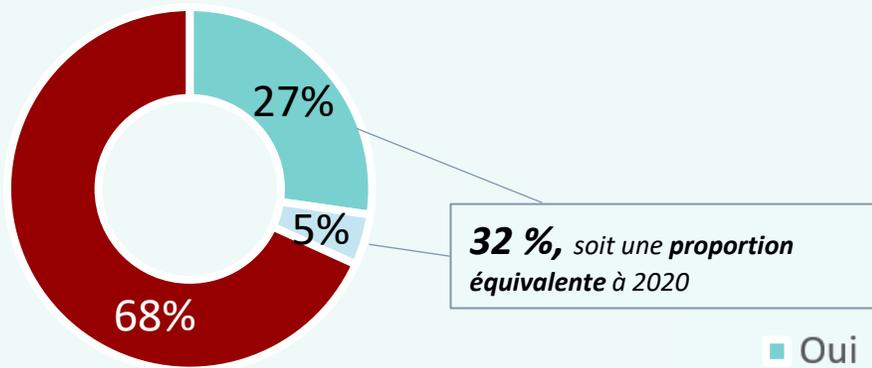
Avez-vous mis en place une initiative d'optimisation et de réduction des consommations énergétiques ?



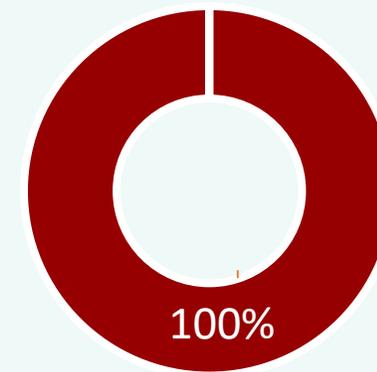
Avez-vous mis en place une initiative de diminution des rejets / valorisation / traitement des boues ?



Avez-vous mis en place un système de traitement de l'eau thermale avant rejet ?



Disposez-vous d'un label de performance environnementale ?



■ Oui ■ En cours ■ Non

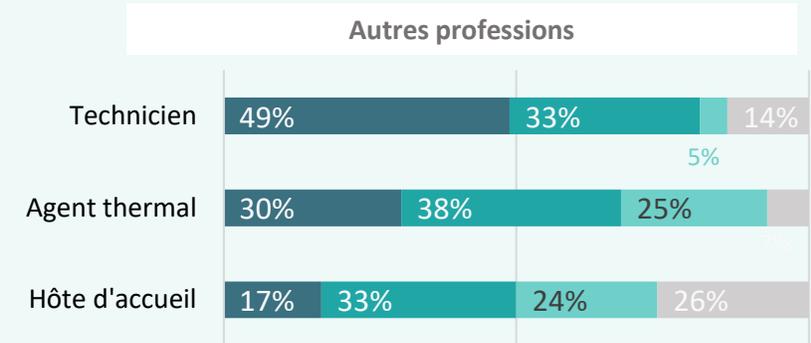
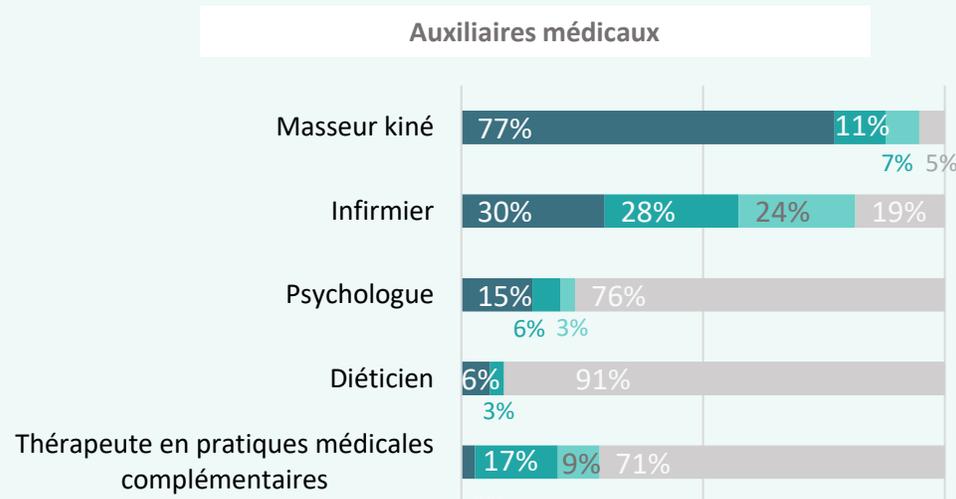
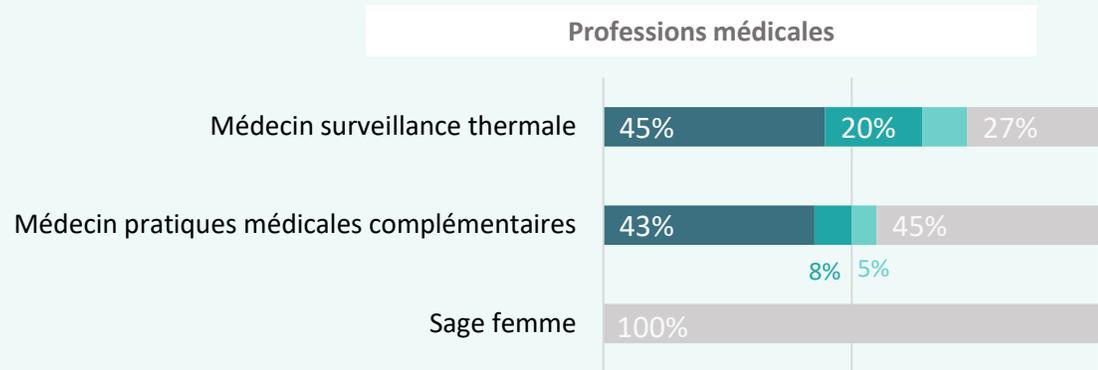
Entre 38 et 44 / 103 ETH répondants 2021 et 2022

8. Le secteur du thermalisme est concerné par de fortes tensions au recrutement



Les tensions au recrutement constituent un vrai enjeu pour les établissements thermaux

89% des établissements ont déclaré rencontrer des difficultés de recrutement en 2021



■ Tension forte ■ Tension moyenne ■ Tension faible ■ Pas de tension

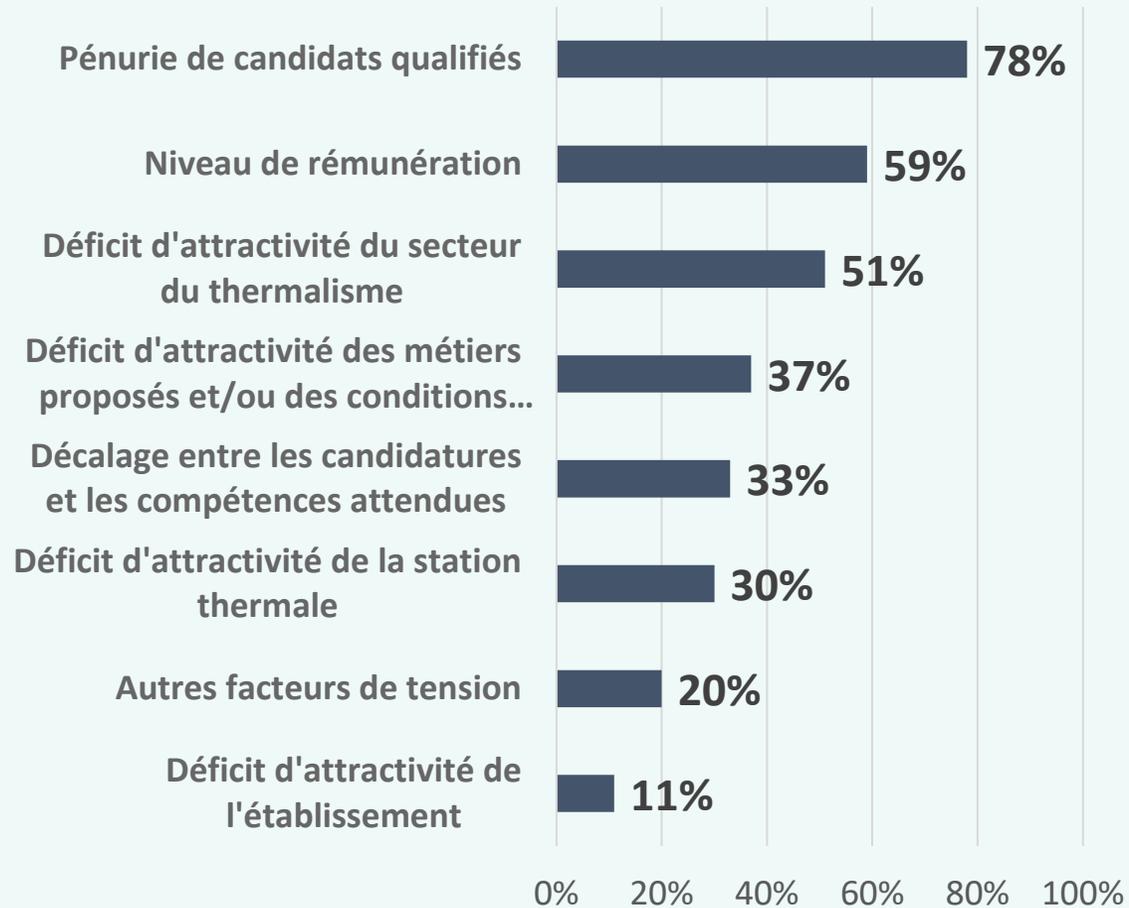
Principaux métiers en tension forte (+ de 40% des établissements concernés)

- 1 Masseur kinésithérapeute (77% des établissements)
- 2 Technicien (49% des établissements concernés)
- 3 Médecin thermal intervenant au titre de la surveillance thermale ou de pratiques médicales complémentaires (45 et 43% des établissements concernés)



Des tensions qui s'expliquent principalement par un déficit de candidats qualifiés

Principaux facteurs de tensions au recrutement



Près de 80% des établissements font état d'une **pénurie de candidats qualifiés**, raison principale avancée pour expliquer les difficultés rencontrées en matière de recrutement.

Cette pénurie s'explique elle-même par un **déficit d'attractivité du secteur du thermalisme et des métiers proposés** (respectivement 51 et 37% des établissements répondants), en lien notamment avec les **conditions de travail et de rémunération proposées**. Seulement 27% des emplois proposés en 2021 étaient des CDI, du fait de l'activité saisonnière du thermalisme).

Les personnes interrogées font par ailleurs état d'une **professionnalisation insuffisante** en particulier pour les métiers les moins qualifiés (**dont le métier d'agent thermal**) et d'un **défaut de visibilité des métiers du thermalisme** dans les parcours de formation médicale.



La moitié des établissements constatent des transferts d'emploi vers d'autres secteurs d'activité, accélérés lors de la crise de la Covid-19

50% des établissements se déclarent concernés par des transferts d'emploi de leurs effectifs vers d'autres secteurs d'activité

Principaux métiers concernés

- ▶ Hôte d'accueil
- ▶ Agent thermal
- ▶ Technicien de maintenance
- ▶ Personnel d'entretien

Principaux secteurs concurrents

- ▶ Secteur medical non thermal (ex : maisons de retraite)
- ▶ Grande distribution
- ▶ Hôtellerie

La crise de la Covid-19 a donné lieu à une **accélération de transferts d'emploi** dans le secteur du thermalisme vers d'autres secteurs, qui concernent en **premier lieu les métiers les moins qualifiés** (*hôtes d'accueil, agent thermal...*). Ces personnes ont choisi de **s'orienter vers des secteurs leur offrant une meilleure sécurité d'emploi** (contrats en CDI).

Pour autant, **le phénomène inverse** (à savoir l'arrivée de personnes vers le secteur thermal) **peut également être observé**. L'établissement de Bourbon-Lancy, mentionne ainsi l'arrivée d'aides-soignants postulant à des postes d'agents thermal).



Deux axes et sept leviers d'actions identifiés pour faire face aux difficultés de recrutement dans le secteur du thermalisme

Ces axes et leviers d'actions ont été identifiés au cours des **entretiens qualitatifs réalisés auprès des experts dans le secteur de l'emploi-formation**

Axe 1. Développer l'attractivité des métiers thermaux et renforcer la visibilité du secteur

- 1.1. **Améliorer les conditions de travail** (augmentation des salaires, aménagement des horaires...)
- 1.2. **Formaliser les perspectives d'évolution** dans le secteur du thermalisme (ex : grille d'évolution, parcours de formation permettant ces évolutions)
- 1.3. **Développer la marque employeur du secteur thermal** en communiquant notamment sur le caractère naturel de la médecine thermale (médecine douce)
- 1.4. **Renforcer la place du thermalisme dans les parcours de formation initiale**

Axe 2. Développer les leviers de recrutement dans le secteur

- 2.1. **Identifier les passerelles d'emploi** avec d'autres secteurs (disposant éventuellement d'une saisonnalité inverse)
- 2.2. **Développer les interfaces** permettant la mise en relations entre les établissements et les candidats potentiels (ex: évènement de *job dating*)
- 2.3. **Elargir le vivier de recrutement** via des formes alternatives et innovantes d'emplois (ex: recours aux Préparations Opérationnelles à l'emploi Collectives, POEC)



Des établissements proactifs pour atténuer les difficultés de recrutement

89% des établissements interrogés déclarent avoir mis en place des mesures pour pallier les difficultés de recrutement, dont certains exemples figurent ci-dessous.

Axe 1. Développement de l'attractivité des métiers thermaux

- **Revalorisation régulière des salaires** – *Eaux-Chaudes*
- **Réorganisation des horaires** – *Luxeuil-les-Bains, Saint-Amand*
- **Prise en charge de l'hébergement des salariés durant la saison** – *Saint-Laurent les Bains, Chaudes-Aigues*

Axe 2. Développement des leviers de recrutement

- **Collaboration de l'établissement avec la Ville et le conseil Départemental pour basculer les salariés vers d'autres postes salariés** une fois la saison thermale terminée - *Bourbon-Lancy*
- Identification **d'entreprises avec saisonnalité inverse** – *Bourbon-Lancy*.
- Participation à l'organisation de **job dating** réalisés auprès de différents publics (jeunes et demandeurs d'emploi) (en partenariat notamment avec les missions locales) – *Dax*
- **Formation interne des agents**, recours à des **formes innovantes d'emplois** (dont Préparations Opérationnelles à l'emploi collectives) (en partenariat avec Pole Emploi et l'OPCO Santé) – *Dax*
- Collaboration des établissements avec **l'Institut du Thermalisme de Dax** afin d'identifier des candidats potentiels – *Dax, Saujon*

**Zoom sur les
régions qui
feront l'objet
d'un rapport de
territoire**

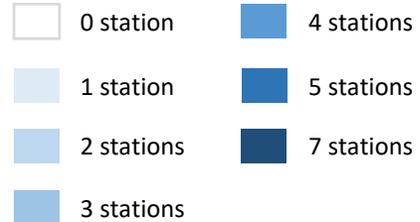




Présentation des trois régions faisant l'objet de rapports régionaux

LÉGENDE :

● Station thermale



Nombre de curistes conventionnés accueillis en 2021 :



Stations thermales

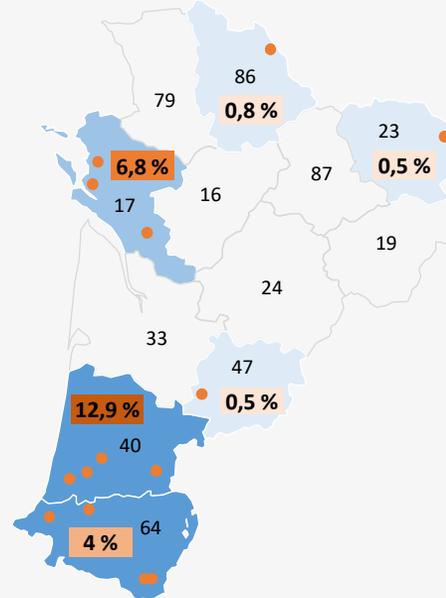


Etablissements thermaux



Curistes curistes conventionnés accueillis

NOUVELLE-AQUITAINE



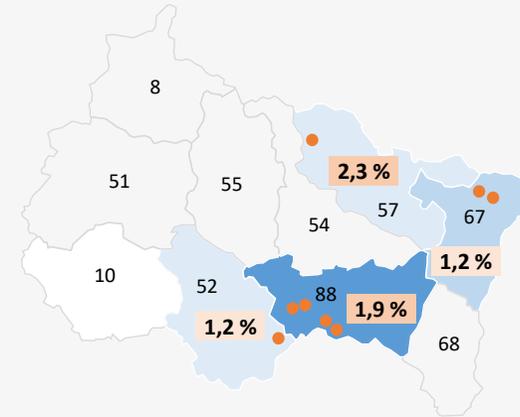
16 % (14 / 88)

27 % (28 / 102)

16 établissements localisés à Dax / Saint-Paul-lès-Dax et un établissement fermé (Eaux Bonnes) et non comptabilisé

26 % (84 005 / 328 212)

GRAND-EST



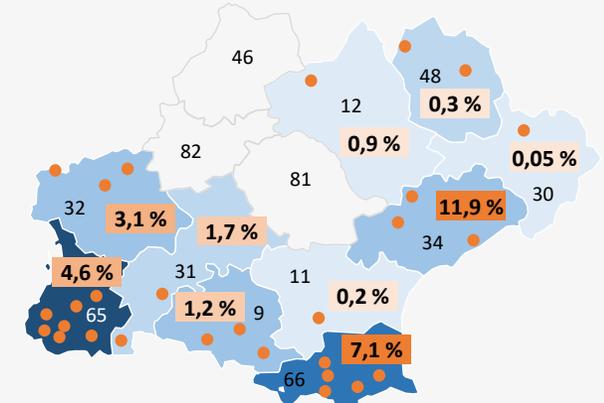
9 % (8 / 88)

7 % (7 / 102)

Un établissement fermé (Plombières-les-Bains) et non comptabilisé

7 % (22 013 / 328 212)

OCCITANIE



32 % (28 / 88)

26 % (27 / 102)

Un établissement fermé (La Chaldette) et non comptabilisé

32 % (101 922 / 328 212)



Présentation des impacts directs à l'échelle régionale



€ **79,3 M€**

Soit **29%** du CA direct national



1 865 ETP

Soit **35%** des ETP directs nationaux

€ **16,9 M€**

Soit **6%** du CA direct national



609 ETP

Soit **12%** des ETP directs nationaux

€ **85,2 M€**

Soit **31%** du CA direct national



1 320 ETP

Soit **25%** des ETP directs nationaux

NOMADEIS

A WAVESTONE COMPANY

www.nomadeis.com – www.wavestone.com

Cédric BAECHER
Directeur associé

cedric.baecher@wavestone.com

Fanny FRECON
Manager

fanny.frecon@wavestone.com

Marie BAUCHET
Consultante

marie.bauchet@wavestone.com

Bérénice BOURGEOIS
Consultante

berenice.bourgeois@wavestone.com

Julia TEISSEYRE
Consultante

julia.teisseyre@wavestone.com

Fabien CHAUSSIN
Analyste

fabien.chaussin@wavestone.com

